

Hémorragie sur le front de l'emploi

581.000 postes perdus au troisième trimestre

Le Groupe socialiste en première ligne



La Chambre des représentants consolide la dynamique de la diplomatie par l'adoption de neuf accords internationaux

Page 2

En faveur des femmes fonctionnaires désirant rejoindre leurs familles dans les provinces du Sud

Le ministre de la Justice lance un mouvement de mutation exceptionnelle



Page 2

Face aux violations des résolutions du Conseil de sécurité

L'OSFI appelle la communauté internationale à plus de fermeté



Page 3

Tirage au sort de la Botola ce dimanche



Page 31



Lire page 14

En faveur des femmes fonctionnaires désirant rejoindre leurs familles dans les provinces du Sud

Le ministre de la Justice lance un mouvement de mutation exceptionnelle

Le ministère de la Justice compte lancer un mouvement de mutation exceptionnelle au profit des femmes fonctionnaires désirant rejoindre leurs familles vivant dans les provinces du Sud.

Sur instructions du ministre de la Justice, Mohamed Benabdellkader, la Direction des ressources humaines se penche sur cette question en préparant des

dizaines de dossiers pour la mutation des femmes greffiers des tribunaux des provinces du Sud et qui ne remplissent pas les conditions nécessaires pour être en mesure de bénéficier du mouvement de mutation au cours des dernières années, et ce dans l'attente de la révision des normes concernant l'ensemble des greffiers dans les tribunaux du Royaume.

Cette initiative intervient quelques jours seule-

ment après la visite effectuée par le ministre à Laâyoune, Smara et Boujdour et qui lui a permis de rencontrer les cheikhs, les notables et les représentants de la population locale. Il a par là même répondu positivement à bon nombre de leurs doléances se rapportant au rapprochement du pouvoir judiciaire des citoyens et à la valorisation des ressources humaines dans le secteur de la justice.

Actualité

La Chambre des représentants consolide la dynamique de la diplomatie par l'adoption de neuf accords internationaux

La Chambre des représentants a adopté à l'unanimité, lundi, neuf accords internationaux s'inscrivant dans le cadre de la consolidation de la dynamique continue de la diplomatie marocaine.

Lors d'une séance plénière présidée par le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, en présence de Nezha El Ouafi, ministre déléguée chargée des Marocains résidant à l'étranger, la première Chambre a en effet adopté deux accords multilatéraux sur les médicaments et le domaine fiscal, ainsi que sept accords bilatéraux avec la Hongrie, la Jordanie, le Turkménistan, le Japon et le Royaume-Uni, indique un communiqué de la Chambre des représentants.

Il s'agit du projet de loi n°09.20 portant approbation au traité concernant la création de l'Agence africaine du médicament, adopté à Addis-Abeba en février 2019, du projet de loi 75.19 portant approbation de la convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices, signé par le Maroc le 25 juin 2019. Il s'agit aussi du projet de loi 65.19 portant approbation de la convention de coopération dans le domaine militaire et technique entre le gouvernement du Maroc et le gouvernement de la Jordanie.

S'y ajoutent le projet de loi 11.20 portant approbation de l'accord de coopération commerciale, économique, technique, scientifique et culturelle entre le Maroc et le Turkménistan, le projet de loi 33.20 portant approbation de la convention entre le Maroc et le Japon tendant à éviter la double impo-



sition en matière d'impôts sur le revenu et à prévenir l'évasion et la fraude fiscales, de même que le projet de loi 34.20 portant approbation de l'accord entre le Maroc et le Japon sur la promotion et la protection de l'investissement.

Il s'agit en outre du projet de loi 15.20 portant approbation de la convention sur le transfèrement des personnes condamnées entre le Maroc et la Hongrie, du projet de loi 37.20 portant approbation de l'accord établissant une association entre le Maroc et le Royaume-Uni, fait à Londres le 26 octobre 2019 et du projet de loi n°14.20 portant approbation de la convention d'extradition

entre le Maroc et la Hongrie.

Dans sa présentation des projets de lois susmentionnés, la ministre déléguée a souligné que ces textes s'inscrivent dans le cadre du dynamisme continu de la diplomatie marocaine et dans une optique de diversification des partenariats dans divers domaines afin de consolider le positionnement diplomatique, politique et économique du Royaume aux niveaux régional, africain et international, en application des Hautes directives de S.M le Roi Mohammed VI.

Nezha El Ouafi a expliqué que le Maroc est devenu, ces dernières années, un acteur majeur dans le processus de partenariat stra-

tégique Asie-Afrique, et considéré comme une plateforme de communication et de liaison entre les deux continents en raison de son rôle pionnier dans ce domaine.

Les accords bilatéraux avec un certain nombre de pays amis visent à renforcer le partenariat avec l'espace arabe, européen et asiatique, tandis que les deux accords multilatéraux s'inscrivent dans le cadre du renforcement de la présence du Royaume dans sa profondeur africaine et de consolidation de la gouvernance fiscale, conformément aux principes adoptés par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Le Groupe socialiste en première ligne

145 lettres adressées aux membres du Groupe social-démocrate au Parlement européen à propos des événements d'El Guerguarat

Suite aux récents événements au passage frontalier d'El Guerguarat au Sahara marocain, le Groupe socialiste à la Chambre des représentants a adressé des messages à 145 membres du Groupe social-démocrate au Parlement européen.

Dans ces messages, il a passé en revue les provocations des miliciens du Polisario et leur obstruction de la libre circulation des personnes et des biens au niveau du passage frontalier d'El Guerguarat, reliant le Maroc à la Mauritanie et à d'autres pays subsahariens, ainsi que les contacts que le Maroc a eus avec les pays voisins et avec le Secrétaire général des Nations unies et les membres du Conseil de sécurité pour imposer

le respect de la légalité internationale et mettre fin aux violations commises par le Polisario, ainsi que la décision du Royaume d'intervenir pacifiquement et en accord avec la légalité internationale pour ouvrir cette route importante le 13 novembre sous la supervision de la MINURSO.

Le Groupe socialiste poursuivra sa mobilisation et ses contacts avec ses amis au sein des groupes parlementaires d'un certain nombre de pays pour leur fournir toutes les données et explications liées aux événements d'El Guerguarat au Sahara marocain et aux violations commises par le Polisario.

Pour rappel, le Groupe socialiste à la Chambre des représentants avait salué récem-

ment l'intervention professionnelle et rapide des FAR qui a permis de rétablir l'ordre au niveau du passage frontalier d'El Guerguarat.

«Après avoir fait preuve de la plus grande retenue face aux provocations dangereuses et inacceptables des milices du Polisario dans la zone tampon, à El Guerguarat au Sahara marocain, notre pays n'a eu d'autre choix que d'assumer ses responsabilités afin de mettre fin au blocage de ce passage et de rétablir la liberté de mouvement civil et commercial», avait mis en exergue Choukrane Amam, président du Groupe socialiste lors d'une réunion tenue vendredi dernier à la Chambre des représentants. Et de saluer «l'action forte et décisive de notre pays contre les manœuvres

inacceptables des milices du Polisario en parfaite harmonie avec la légalité internationale », ainsi que le professionnalisme de l'armée marocaine qui a mené une intervention selon des règles d'engagement claires prescrivant d'éviter tout contact avec les personnes civiles et le recours à l'usage des armes qu'en cas de légitime défense.

Le Groupe socialiste avait également souligné la clarté de la position de notre pays et son action pour le maintien de la paix comme en atteste le Plan d'autonomie qu'il a proposé pour régler une fois pour toutes l'affaire du Sahara marocain. Lequel plan a été soutenu par le Conseil de sécurité et la communauté internationale.

H. T

Face aux violations des résolutions du Conseil de sécurité

L'OSFI appelle la communauté internationale à plus de fermeté



C'est avec une grande préoccupation et un esprit patriotique élevé que les militantes de l'Organisation socialiste des femmes ittihadies (OSFI) ont suivi les provocations répétées et irresponsables du prétendu «Polisario» dans la région frontalière d'El Guerguarat entre le Maroc et la Mauritanie. Des provocations qui constituent un rejet de la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU et de son Secrétaire général n° 2548, qui dicte l'ouverture du passage d'El Guerguarat, le res-

pect de tous les accords militaires et du cessez-le-feu, et ce en vue d'assurer la stabilité et de sécuriser la circulation des personnes et des marchandises.

Alors que l'OSFI tient à saluer hautement l'intervention de notre pays, conformément aux pouvoirs qui lui sont dévolus, et en pleine harmonie avec la légitimité internationale, afin de mettre un terme aux provocations répétées, dangereuses et inacceptables de la milice du Polisario, elle renouvelle sa fierté à l'égard des Forces Armées Royales qui ont pu sécuriser le

passage frontalier, tout en respectant les civils et en rétablissant le trafic des personnes et des marchandises.

L'OSFI, qui s'enracine dans les références de l'Union socialiste des forces populaires, renouvelle son engagement conscient et responsable dans toutes les initiatives du Maroc et les décisions de son Souverain, afin de protéger son territoire et défendre ses frontières.

La marocanité du Sahara fait l'objet d'un consensus national, fondé sur la légitimité de notre cause.

Face à ces provocations irresponsables qui interviennent dans ce contexte épidémiologique difficile que traversent le Maroc et les autres pays du monde, l'OSFI estime que les enjeux prioritaires de notre pays - loin des conflits inventés - consistent à poursuivre l'édification démocratique et celle du développement, à aspirer à construire le Grand Maghreb, du fait qu'il s'agit d'une revendication commune de tous les peuples de la région, soucieux de paix et de stabilité et désireux de réduire les fléaux de l'ignorance, de la pauvreté, du terrorisme et de la violence sous toutes ses formes. Et ce tout en mettant

l'accent sur le droit permanent et légitime de notre pays de défendre son unité nationale conformément au droit international.

L'OSFI appelle la communauté internationale à être plus ferme face aux violations des résolutions du Conseil de sécurité et du Secrétaire général de l'ONU, en vue d'assurer la stabilité dans la région et de respecter la légitimité internationale, à laquelle notre pays a toujours été fidèle.

Les militantes de l'Organisation socialiste des femmes ittihadies rappellent que la résolution de ce conflit artificiel ne peut se faire qu'à travers la proposition d'autonomie présentée par le Maroc et ayant bénéficié du soutien et de l'appréciation de la communauté internationale, car il s'agit d'une solution sérieuse, réaliste et responsable.

Dans ce contexte, l'OSFI appelle l'ensemble des militantes à s'engager dans la campagne de sensibilisation initiée par la direction de notre parti afin de faire face aux allégations et rumeurs désespérées propagées par les ennemis de notre intégrité territoriale.

Vive notre pays et gloire à nos Forces Armées Royales.

Les Marocains d'Espagne manifestent contre les actes de violence et de brigandage commis par le Polisario

Des militants des droits de l'Homme, des acteurs politiques et des représentants d'associations marocaines en Espagne ont organisé, mercredi, des manifestations de protestation, notamment à Barcelone et à Madrid pour dénoncer l'attaque criminelle odieuse des éléments du Polisario contre le consulat général du Maroc à Valence.

Ils ont également exprimé leur soutien total à l'intervention légitime des Forces Armées Royales dans la zone d'El Guerguarat afin de briser le blocus sur ce passage et de le rouvrir au trafic commercial international et à la libre circulation des personnes et des biens.

Les participants à ces manifestations, qui brandissaient le drapeau national et des portraits de SM le Roi Mohammed VI, ont condamné l'acte abject perpétré par des forcenés du polisario, portant ainsi atteinte à l'inviolabilité, l'intégrité et la dignité du siège du Consul général du Maroc à Valence, soulignant que cette agression lâche a été commise par des bandits agissant hors de la loi.

Les Marocains ayant participé à la manifestation organisée devant le siège du consulat général du Royaume du Maroc à Barcelone (région de Catalogne), ont scandé des slogans condamnant les actes de banditisme commis par ces criminels dont le vrai visage a été dévoilé aux ressortissants espagnols et au monde entier.

Lors de cette manifestation, tenue à l'initiative de l'Alliance internationale sans frontières pour les droits et libertés et en présence de représentants de plusieurs associations marocaines s'activant dans la région de Catalogne, ainsi que d'un grand nombre de membres de la communauté marocaine résidant dans cette région, les participants ont souligné l'impératif de traduire en justice les auteurs de cet acte abject pour répondre de leurs crimes, précisant que l'attaque contre le consulat du Maroc à Valence constitue une violation flagrante de toutes les normes, lois et législations internationales encadrant le travail des organes et représentations diplomatiques.

Ils ont également scandé des slogans dénonçant les provocations du polisario, condamnant les pratiques méprisables portant atteinte aux principes des droits de l'Homme commises à l'encontre des séquestrés dans les camps de Tindouf, otages du mouvement séparatiste qui instrumentalise leur souffrance et leur misère pour s'enrichir.

Ils ont exprimé leur soutien total à l'intervention légitime des Forces Armées Royales dans la zone d'El Guerguarat afin de libérer le passage à la circulation des personnes et des marchandises dans ce point frontalier vital.

Ils ont souligné que tous les membres de la communauté marocaine résidant en Espagne sont pleinement disposés à s'engager dans toutes les initiatives menées par SM le Roi Mohammed VI, en défense de l'intégrité territoriale du Royaume, et pour barrer le chemin aux manœuvres des ennemis du Maroc.

Dans une manifestation similaire, organisée devant le siège du ministère espagnol des Affaires étrangères à Madrid, les participants ont réaffirmé leur mobilisation constante derrière SM le Roi afin de défendre l'intégrité territoriale du Royaume. Les participants à cette manifestation, organisée par l'Association "Espoir pour l'avenir", ont dénoncé les pratiques provocatrices de certains forcenés du polisario ayant visé le siège du consulat général du Maroc à Valence, soulignant leur soutien total à l'intervention légitime du Maroc pour mettre fin aux actes de brigandage au niveau du passage d'El Guerguarat.

Ces pratiques illégales, menées par des milices du polisario sans foi ni loi, ont démasqué leur caractère agressif et criminel, ont affirmé les participants à cette manifestation venus de toutes les villes de la région madrilène.

Les participants à ces manifestations, qui ont coïncidé avec la célébration de la Fête de l'Indépendance, ont réaffirmé que les Marocains d'Espagne demeurent mobilisés derrière SM le Roi afin de défendre l'intégrité territoriale du Maroc et ses causes justes.

La FDT salue l'intervention des FAR pour la libération du passage d'El Guerguarat

La Fédération démocratique du travail (FDT) a salué l'intervention des Forces Armées Royales (FAR), sur Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, chef suprême et chef d'état-major général des FAR, pour la libération du passage d'El Guerguarat.

Le bureau central du syndicat a rendu hommage, dans un communiqué parvenu à la MAP, à la bravoure des éléments des FAR qui ont fait preuve d'un sens élevé de professionnalisme face aux provocations répétitives de la bande du polisario.

La libération de la zone d'El Guerguarat et la sécurisation du trafic commercial entre le Maroc et la Mauritanie et vers les pays africains, constituent un coup dur pour la thèse du séparatisme, une victoire pour la cause nationale et une consécration de la confiance de la communauté onusienne et de l'opinion publique internationale à l'égard de l'approche marocaine pour le règlement du différend basé sur le consensus, dans le cadre de la légitimité internationale et des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.

En se remémorant les grands sacrifices du peuple marocain et de l'armée pour faire face aux ennemis de l'intégrité territoriale du Royaume, le bureau central considère que la position de la FDT fait partie intégrante de celles de l'ensemble des composantes du pays pour la défense de la cause nationale.

Le bureau a également dénoncé les manœuvres du régime militaire algérien impliqué corps et âme dans le soutien du séparatisme et des coupeurs de route et dans l'entrave du projet maghrébin préluce au développement, à la prospérité et au bien-être des peuples du Maghreb.

Il a aussi dénoncé l'attaque lâche menée par des milices du Polisario contre le consulat du Royaume à Valence en Espagne, qui constitue un acte désespéré face aux succès diplomatiques réalisés par le Maroc pour le renforcement de son unité nationale.

Dans ce contexte, le bureau a appelé à la mobilisation et à l'adhésion à toute initiative nationale et populaire pour la défense de l'unité territoriale.

Une grande mosquée sera bientôt construite à El Guerguarat

Le ministère des Habous et des Affaires islamiques va édifier une grande mosquée au poste-frontière d'El Guerguarat, pour un coût estimé à 8,8 millions de DH.

Les travaux de construction de cette mosquée, qui ouvrira ses portes devant les fidèles dans 12 mois, ont été lancés mercredi par le gouverneur de la province d'Aousser, Abderrahman El Jaouhari, à l'occasion du 65ème anniversaire de l'Indépendance du Royaume.

Ce projet, qui sera réalisé sur une superficie de 3767 m2, comprend une salle de prières pour hommes et une autre pour femmes, des salles d'ablution, un minaret et un logement pour l'imam.

Dans une déclaration à la MAP, le délégué du ministère des Habous et des Affaires islamiques dans la région Dakhla Oued Eddahab, Abdelkader Alioui a indiqué que la construction de cette mosquée répond au souci de permettre aux fidèles d'accomplir leurs devoirs religieux dans de bonnes conditions et d'accompagner la dynamique de développement urbain que connaît le poste-frontière d'El Guerguarat et la commune de

Bir Guendouz. Il a ajouté que cet édifice sera érigé en respectant les normes architecturales islamiques conformément aux Hautes instructions de S.M le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine.

Le poste-frontière d'El Guerguarat, qui dépend de la commune de Bir Guendouz, a connu un développement socio-économique important au cours de ces dernières années, en raison de sa position géographique stratégique à la frontière marocomauritanienne.

Outre les services de l'Etat, plusieurs entreprises ont installé des antennes dans ce centre pour offrir des services à la population et aux voyageurs. Près de 200 camions traversent quotidiennement cet axe routier pour se diriger vers la Mauritanie et les autres pays de l'Afrique de l'Ouest.

Le trafic des biens et des personnes avait été rétabli samedi au poste-frontière d'El Guerguarat après l'intervention résolue des Forces Armées Royales contre les milices du "Polisario" dans la zone tampon qui l'ont investie le 21 octobre dernier et bloqué la circulation entre le Maroc et la Mauritanie.



La Fondation Chili-Maroc fustige la propagande du Polisario

La Fondation Chili-Maroc pour la solidarité avec le Sahara marocain a salué l'opération "responsable" des Forces Armées Royales ayant permis de rétablir la mobilité civile et commerciale au niveau du passage d'El Guerguarat "dans le plein respect du droit international et des droits de l'Homme".

Dans un communiqué, la Fondation Chili-Maroc pour la solidarité avec le Sahara marocain a dénoncé "les tentatives de propagande" des séparatistes du Polisario qui "publient des photos et des vidéos truquées" dans une "tentative frustrée de présenter ces événements comme une guerre".

De même, la Fondation, composée d'éminents professionnels, responsables sociaux, universitaires et militants des droits de l'Homme, a appelé "le gouvernement algérien à assumer sa responsabilité envers le front Polisario qui, en toute impunité, commet des crimes contre l'humanité sur son territoire".

La Russie appelle à la cessation des hostilités et à l'apaisement des tensions

La Russie a appelé mercredi à la cessation des hostilités et à un apaisement des tensions dans la région d'El Guerguarat. Selon un communiqué du ministère russe des Affaires étrangères publié mercredi, à l'issue d'un entretien

téléphonique entre le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita et son homologue russe, Sergueï Lavrov, la Russie appelle toutes les parties concernées à la cessation des hostilités et à l'apaisement des tensions qui ont surgi ces derniers jours dans la région d'El Guerguarat.

La Russie a réitéré à cette occasion sa position en faveur de la résolution de la question du Sahara «exclusivement par des moyens politiques et diplomatiques et sur la base du droit international en vigueur», ajoute la même source. Les entretiens entre les deux parties ont porté sur les relations russo-marocaines, notamment la rencontre bilatérale entre les deux parties prévue début décembre à Moscou et la tenue de la 8ème Commission mixte intergouvernementale pour la coopération économique, scientifique et technique.

Le Brésil appelle à garantir sans entrave le trafic et les flux commerciaux

Le Brésil a appelé, mercredi, à garantir sans entrave le trafic et les flux commerciaux via le passage d'El Guerguarat. "Le gouvernement brésilien suit avec inquiétude l'évolution des événements dans la zone tampon" ces derniers jours au Sahara marocain, indique un communiqué du ministère des Relations extérieures du pays sud-américain.

"Dans l'intérêt de la paix et de la prospérité dans la région, le Brésil espère que le trafic et les flux commerciaux au niveau du poste-frontière d'El Guerguarat seront garantis sans entrave", ajoute le communiqué.

"En réitérant son soutien au processus en cours au sein des Nations unies en vue d'une solution juste et mutuellement acceptable, le gouvernement brésilien rejette le recours

à la violence et appelle au respect du cessez-le-feu en vigueur depuis 1991", souligne le ministère brésilien.

Les Forces Armées Royales avaient mené, vendredi dernier, une opération pour rétablir la circulation civile et commerciale au niveau du passage d'El Guerguarat et sécuriser cette zone, qui était bloquée pendant trois semaines par les milices du Polisario.

Le Bénin salue la grande retenue du Maroc

Le gouvernement du Bénin a tenu à saluer la grande retenue dont a fait preuve le Royaume du Maroc qui a permis, par un contrôle rapide de la situation, d'éviter une escalade des tensions à El Guerguarat.

Dans un communiqué publié mardi par le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, le gouvernement du Bénin a assuré suivre avec «beaucoup d'attention la situation de tension dans la zone tampon d'El Guerguarat induite par des frictions qui ont interrompu la circulation et occasionné des actes attentatoires à l'ordre public et à la quiétude des populations».

A travers ce communiqué, le Bénin a salué «la posture pacifiste adoptée par le Royaume du Maroc qui a une fois encore, prouvé son attachement à la paix et au développement de la région et de l'Afrique».

Réitérant son soutien au Maroc, le gouvernement du Bénin a également réaffirmé «son attachement au processus politique, sous l'égide exclusive des Nations unies, destiné à trouver une solution politique, pragmatique et durable, sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité».

Thomas Zdechovsky : *L'intervention du Maroc à El Guerguarat est conforme à la légalité internationale*

L'intervention du Maroc en vue de rétablir la libre circulation à El Guerguarat a été conforme à la légalité internationale, a souligné le député européen Tomas Zdechovsky.

«L'intervention du Royaume du Maroc en vue de rétablir la libre circulation au poste frontière d'El Guerguarat avec la Mauritanie était conforme à la légalité internationale, en particulier aux résolutions 2285 (2016) et 2351 (2017) du Conseil de sécurité de l'ONU dans le but d'aider la MINURSO à accomplir sa mission d'observation du cessez-le-feu et rétablir le libre trafic international des biens et des personnes», a déclaré à la MAP l'eurodéputé tchèque.

«A cet égard, je salue l'attachement du Maroc au cessez-le-feu», a-t-il affirmé.

Le député européen a estimé que «le mouvement fluide et pacifique à travers El Guerguarat a un impact significatif sur toute la région du Maghreb et du Sahel, qui est une région d'importance stratégique pour l'Union européenne».

Evoquant le règlement du conflit artificiel autour du Sahara marocain, le député européen a relevé que «le plan d'autonomie présenté par le Maroc est sérieux, crédible et réaliste. Il s'agit d'une option à même de répondre aux aspirations des populations du Sahara à gérer leurs affaires locales dans la paix et la dignité».

Il a, dans ce contexte, appelé l'Union européenne «à continuer de soutenir les efforts



des Nations unies et de son Secrétaire général en vue de parvenir à un règlement pacifique de cette question, conformément aux réso-

lutions pertinentes du Conseil de sécurité et en particulier la dernière résolution (2548) adoptée le 30 octobre 2020».

Un député libyen dénonce les actes agressifs et répréhensibles du Polisario

Le membre de la Chambre libyenne des représentants, Essam El Jehani, a condamné, mardi à Rabat, les actes "agressifs" et "répréhensibles" commis par les milices du Polisario dans la zone tampon d'El Guerguarat au Sahara marocain.

"Nous, les Libyens, condamnons ces actes" commis par les milices du Polisario, a-t-il déclaré à la chaîne de télévision de la MAP (M24), ajoutant que le Maroc est capable de faire face à ces actes.

A cet égard, le député libyen a salué l'opération menée vendredi dernier par les Forces Armées Royales afin de sécuriser les flux des biens et des personnes à travers le passage d'El Guerguarat reliant le Maroc à la Mauritanie.

Cette opération, a-t-il ajouté, a permis de chasser les miliciens du Polisario de cette zone et mettre fin à l'obstruction de la circulation civile et commerciale au niveau du poste-frontière d'El Guerguarat, notant que les Libyens se tiennent "aux côtés des frères marocains" concernant cette question.

Ricard Checa : *Le Maroc a défendu son unité territoriale*



Les milices du Polisario, qui se sont introduites dans la zone d'El Guerguarat depuis le 21 octobre dernier, perpétreraient des actes de «provocations et de menaces en violation du droit national et international», a affirmé le président de l'Observatoire, Ricard Checa dans une déclaration à la MAP, assurant que cette situation «mettait en danger la population locale et les échanges commerciaux».

«Indépendamment des idéologies politiques, le rôle des forces de l'Etat de chaque pays, et dans ce cas du Maroc, est de défendre l'unité territoriale face à une attaque ou une menace», a-t-il relevé.

La tentative de bloquer la libre circulation des personnes et des biens dans la zone d'El Guerguarat entre le Maroc et la Mauritanie est «inacceptable», a martelé le président de l'Observatoire des droits de l'Homme de Catalogne, précisant que «le Maroc s'est défendu, après des semaines de retenue et de sagesse, contre une provocation qui n'avait pour but que de faire du mal».

Ricard Checa a mis l'accent sur "le rôle de l'ONU tant au niveau diplomatique qu'au niveau politique (...)" pour veiller à ce que le droit, les conventions internationales et la paix soient respectés.

«Il ne faut pas donner naissance à des guérillas imaginatives qui tentent de porter atteinte aux pays à différents niveaux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur», a-t-il insisté, dénonçant les actes de vandalisme provoqués par des forcenés du polisario devant le Consulat général du Maroc à Valence.

«Le moment est venu pour mettre fin aux provocations des milices du polisario sur le territoire espagnol. L'Espagne doit agir de manière ferme contre ces guérillas», a estimé le président de l'Observatoire des droits de l'Homme de Catalogne.

Comme chaque pays souverain, le Maroc a défendu son «unité territoriale» en mettant fin aux provocations des milices du Polisario qui bloquaient le passage d'El Guerguarat, a souligné, mercredi, l'Observatoire des droits de l'Homme de Catalogne.

Testée positive à la Covid-19, Aminatou Haidar empêchée d'embarquer sur un vol RAM

Aminatou Haidar a été empêchée d'embarquer sur le vol de ce mercredi à destination de Las Palmas parce qu'elle a été testée positive à la Covid-19, a indiqué un communiqué de Royal Air Maroc (RAM).

"Suite à la diffusion sur certains réseaux sociaux d'informations erronées concernant les conditions de vol d'une passagère au nom d'Aminatou Haidar, Royal Air Maroc a tenu à préciser que "conformément au protocole de l'état d'urgence sanitaire, la compagnie nationale a été saisie par les autorités sanitaires de Laâyoune, en vue de signaler que la passagère en question a été testée positive à la Covid-19", ajoutant que celle-ci a dès lors été empêchée d'embarquer sur le vol AT1418 de ce mercredi 18 novembre au départ de Laâyoune vers Las Palmas.

Cette coordination entre les autorités sanitaires, les autorités locales et la compagnie nationale, vise à préserver la santé des passagers et la sécurité des vols, a souligné la même source, rappelant que conformément aux procédures de RAM et à celles de la quasi-totalité des compagnies aériennes, les personnes positives à la Covid-19 ne peuvent logiquement accéder à un vol et risquer de contaminer la totalité des passagers.

Par ailleurs, il est utile de rappeler que toute personne contaminée à la Covid-19 se doit d'observer un confinement strict de 14 jours et d'éviter tout contact avec d'autres personnes, a conclu le communiqué.

Youssef Bella : *Les provocations du Polisario, une tentative ratée pour masquer la profonde rébellion au sein de ses milices*

Les dernières actions de provocation dans la zone tampon du Polisario à El Guerguarat sont une tentative ratée de ce groupe séparatiste de cacher la profonde rébellion qui a éclaté au sein de ses milices, a souligné l'ambassadeur du Maroc en Italie, Youssef Bella.

Dans un article publié sur le site italien "Formiche", il a attiré l'attention sur "le malaise grandissant et les protestations de la population dans les camps de Tindouf, exaspérée par les fausses promesses du Polisario et les utopies d'indépendance qui durent depuis plus de 40 ans, enterrées depuis bien longtemps par les résolutions de l'ONU".

La population des camps de Tindouf proteste, comme le dénoncent toutes les organisations humanitaires, pour une vie digne et surtout pour échapper à l'enfer des camps et regagner sa terre au Sahara marocain, a-t-il enchaîné.

L'ambassadeur est revenu, par ailleurs, sur l'opération pacifique, inoffensive et non belliqueuse des Forces Armées Royales dans la zone tampon d'El Guerguarat pour repousser les milices armées du groupe séparatiste du Polisario, soutenues par l'Algérie, qui se sont introduites illégalement dans ladite zone.

"Les provocations du Polisario représentent une violation du cessez-le-feu de 1991. Avec ses actes irresponsables à El Guerguarat, le groupe séparatiste du Polisario a cherché à modifier par la force le statut juridique

et historique de cette zone tampon du territoire marocain, placée par le Royaume, en signe de bonne volonté, sous la responsabilité de l'ONU, au titre des accords de 1991 afin de garantir le cessez-le-feu", a-t-il noté.

L'ambassadeur a indiqué que le but du groupe séparatiste était de vendre la fausse illusion d'un territoire libéré, une définition non reconnue par l'ONU dans aucun rapport du Secrétaire général et dans aucune résolution du Conseil de sécurité.

Youssef Bella a souligné, dans ce sens, que la solution à la question du Sahara marocain réside dans l'initiative d'autonomie proposée par le Maroc et considérée par la communauté internationale comme sérieuse et crédible.

L'autonomie permettra à la population du Sahara de se doter d'institutions autonomes pour une autogestion de ses affaires, a-t-il poursuivi.

En Italie, cette situation est suivie de près en raison des liens forts avec l'Afrique du Nord, de la priorité de la Méditerranée en politique étrangère et de l'engagement pour la stabilité et le développement du Sahel, a-t-il expliqué.

Fidèle à sa position constructive, a-t-il ajouté, le ministère italien des Affaires étrangères a exprimé la nécessité pour toutes les parties concernées de revenir au processus politique afin de parvenir à une solution politique conforme à la résolution 2548 du Conseil de sécurité de l'ONU.



Brahim Fassi Fihri : *Le Maroc a exercé son droit légitime au nom de la préservation de la circulation des biens et des personnes*



Le Maroc a exercé, à travers l'intervention menée par les Forces Armées Royales sur Hautes instructions de S.M le Roi Mohammed VI dans la zone d'El Guerguarat, son droit légitime au nom de la préservation de la circulation des biens et des personnes, a indiqué, mardi soir, le président fondateur de l'Institut Amadeus, Brahim Fassi Fihri.

S'exprimant lors de la clôture des "MEDays Talks", il a précisé que "face aux multiples provocations de mercenaires, acculés et défaits à tous les niveaux, l'action, l'intransigeance et la fermeté font office de langage approprié", affirmant que le Maroc est dans son plein droit pour assurer, en toute légitimité, sa sécurité et préserver, avec l'esprit de responsabilité qui le caractérise, sa souveraineté.

"Qui dit Polisario, dit milices. Qui dit milices, dit groupes formés et armés. Et qui dit groupes formés et armés, dit violation flagrante du cessez-le-feu de 1991", a-t-il souligné, notant que l'action marocaine de rétablissement d'un droit et d'un statut ne constitue donc en rien une violation du cessez-le-feu.

Aucune nation ne saurait rester, trop longtemps et indéfiniment, les

bras croisés face à une telle violation délibérée et intéressée, lorsqu'il s'agit d'atteinte à ses intérêts supérieurs légitimes, ainsi qu'à la libre circulation des biens et des personnes, a estimé Brahim Fassi Fihri.

Le Maroc évolue, avance, construit et agit en responsabilité, a-t-il poursuivi, affirmant que le temps est à la légitimité, à l'inclusion vertueuse et à l'intégration, et que "la marche de l'histoire n'est jamais allée et n'ira jamais dans le sens de ceux qui prônent la division".

Le président de l'Institut Amadeus a, en outre, rappelé que la liste des soutiens internationaux au Maroc, de nations souveraines et non de mouvements ou de groupuscules révolutionnaires, s'allonge d'heure en heure.

Placés sous le thème "Dans le sillage de la Covid-19: Ripostes, reprise et disruption", les "MEDays Talks" se sont tenus, du 10 au 17 novembre, en format virtuel à raison de deux panels par jour, et ont connu à l'instar du "Forum MEDays", la participation de personnalités internationales de renom, qui ont pris part à des discussions et des débats sur les grands sujets d'actualité.

Abdellah Souhir, président du REMESS

La pandémie a négativement impacté toutes les composantes de l'économie sociale et solidaire

Entretien

Abdellah Souhir, président du Réseau marocain de l'économie sociale et solidaire (REMESS), présente, dans une interview à la MAP, sa vision sur le secteur, les difficultés dont il souffre ainsi que les actions à entreprendre, selon lui, afin de renforcer l'apport des composantes de l'ESS dans le développement socio-économique.

Créé en 2006 à Salé, le REMESS dispose de 11 pôles dans tout le Maroc qui regroupent associations, coopératives, mutuelles et syndicats professionnels. Il a pour objectif notamment de promouvoir l'ESS et sa territorialisation, développer le commerce équitable, promouvoir la finance solidaire et appuyer les initiatives locales de création d'activités génératrices de revenus.



Quel état des lieux faites-vous aujourd'hui de l'économie sociale et solidaire au Maroc ?

En dépit de l'histoire longue de l'ESS au Maroc, cette économie demeure fragile devant les chocs. Malheureusement, au moment où cette économie a commencé à prendre de l'élan grâce aux stratégies étatiques et à la dynamique des acteurs, la pandémie Covid-19 a négativement impacté toutes les composantes de l'ESS plus particulièrement les coopératives et les associations et un peu moins les mutuelles puisque la majorité sont publiques.

Si les associations ont essayé tout de même de s'activer dans les efforts de lutte contre la pandémie, les coopératives, quant à elles, se sont trouvées sclérosées économiquement, ce qui a induit de fortes difficultés de continuité et par voie de conséquence une perte de pouvoir d'achat des coopérateurs et coopératrices engendrant une forte vulnérabilité pour subvenir à leurs besoins et ceux de leurs familles.

Comment l'ESS contribue aux efforts de lutte contre les répercussions néfastes de la crise ac-

tuelle qui a fortement impacté l'activité économique et l'emploi ?

Si les mutuelles ont continué à fonctionner presque normalement, du côté des associations, c'est l'heure de la mobilisation en dépit de la faiblesse des moyens et l'assèchement des sources de subventions et de financement et la rareté des appels à projets destinés à cette catégorie surtout dans le cadre de la coopération internationale ou des institutions et établissements nationaux.

Ainsi, les associations sont à ce jour des acteurs de sensibilisation dans toutes les villes et douars et sur tout le territoire, elles apportent aussi des aides aux personnes et aux familles qui ont subi de plein fouet les effets néfastes de la pandémie. Par ailleurs, beaucoup d'associations ont utilisé les technologies d'information et les webinaires pour mettre en œuvre leurs projets en cours. Pour les coopératives, dont le nombre avoisine les 27.000, l'heure est à la survie.

En effet, dans le sillage des circonstances exceptionnelles que traverse l'économie marocaine en général et les secteurs agricole et ar-

tisanal en particulier, la pandémie du Coronavirus a paralysé et immobilisé ce secteur à cause des capacités financières faibles, des difficultés de bénéficier des lignes de crédits garantis mises en place suite aux recommandations du Comité de veille économique, l'annulation de tous les salons et les expositions locales ou internationales avec comme conséquence la baisse de la commercialisation domestique et internationale surtout durant la période de confinement, pénurie de matières premières (ex : l'argan) et donc une diminution de la production, etc.

Résultat: difficulté de résistance des coopératives face à ladite crise voire cessation d'activités avec perte importante des revenus pour des milliers de coopérateurs et coopératrices.

En dépit de tout cela, plusieurs organismes ont pris des initiatives pour soutenir les coopératives, notamment les militants de l'ESS, afin d'atténuer les effets de la crise. Tout d'abord à travers la mise en place de plateformes électroniques pour renforcer les capacités de commercialisation via ce canal comme solution plus adaptée au nouveau contexte.

Il s'agit en outre de l'encouragement des coopératives à avoir des identités visuelles et logos et enfin une forte campagne d'encouragement de "consommer local et national pour encourager le Made in Morocco".

Quelles sont, à votre avis, les mesures et actions qui doivent être mises en place pour renforcer les différentes structures de l'ESS leur permettant de jouer pleinement leur rôle de générer une croissance inclusive et durable et renforcer la résilience face aux crises ?

En plus des initiatives précitées, à notre avis, une forte institutionnalisation de l'ESS, l'instauration d'une bonne gouvernance à commencer par l'adoption de la loi cadre de l'ESS seront d'un grand apport pour permettre à cette économie de jouer pleinement son rôle. Par ailleurs, un bon ciblage de l'action de l'Etat envers ses organisations permettra de renforcer leur dynamique. Enfin, l'encouragement des initiatives locales est fortement demandé.



Les restrictions s'allongent malgré l'espoir des vaccins

Seuil des 250.000 morts franchi aux Etats-Unis, augmentation des décès en Europe, re-confinement en Australie: même si l'arrivée de vaccins se précise, le monde continue à vivre sous la menace du coronavirus avec pour principales armes confinement et restrictions souvent polémiques.

Alors que l'épidémie fait rage aux Etats-Unis - le pays déplore désormais plus de 250.000 morts, a indiqué mercredi l'université Johns Hopkins - le maire de New York a annoncé la fermeture depuis jeudi des écoles publiques. Le taux de positivité des tests dans la première ville américaine a atteint les 3%, seuil à partir duquel le maire s'était engagé à prendre cette mesure auprès des syndicats d'enseignants.

"Nous devons lutter contre la deuxième vague", a souligné Bill de Blasio, en renvoyant tous les élèves vers l'enseignement en ligne pour une durée non précisée.

Pourtant la mesure, qui devrait s'accompagner bientôt d'autres restrictions comme la fermeture des salles de gym et de restaurants, est controversée.

Dans les écoles même, le taux de positivité ne dépasse pas 0,19%. Et beaucoup citent l'exemple européen, où de nombreux pays maintiennent les écoles ouvertes pour le bien-être des enfants, malgré un reconfinement du reste de la population.

Ville la plus endeuillée par la première vague de l'épidémie au printemps, New York a jusqu'ici assez bien résisté à la deuxième: avec 3% de positivité la métropole et l'ensemble de l'Etat de New York sont parmi les moins touchés aux Etats-Unis.

D'autres Etats déplorent des taux de positivité à deux chiffres, autour de 50%



parfois dans le Midwest. Et les autorités craignent une nouvelle flambée du virus avec les retrouvailles familiales pour la fête de Thanksgiving, le 26 novembre.

L'arrivée des vaccins des laboratoires Pfizer/BioNTech et Moderna, les plus avancés, se précise pourtant: Pfizer a indiqué mercredi que des résultats complets de ses essais cliniques à grande échelle montraient que son vaccin était efficace à 95% et qu'il demanderait une autorisation de commercialisation "d'ici quelques jours" à l'Agence américaine des médicaments (FDA).

Les Etats-Unis, l'Europe et d'autres pays ont déjà réservé des centaines de millions de doses. Mais la vaccination sera d'abord réservée au personnel hospitalier et aux personnes les plus vulnérables, et le reste de la population devra attendre encore plusieurs mois.

Les vaccins n'arriveront pas à temps pour enrayer la deuxième vague, et beaucoup de pays "vont continuer à l'affronter sans vaccins", a prévenu mercredi Michael Ryan, responsable des situations d'urgence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

"Je pense que cela mettra au moins quatre à six mois avant qu'il y ait des niveaux suffisants de vaccination où que ce soit", a-t-il déclaré.

L'OMS s'est cependant félicitée d'une

baisse du nombre de nouveaux cas en Europe la semaine dernière (-10%), même si la pression reste forte avec 1,84 million de cas supplémentaires.

Si la France est encore loin du déconfinement, l'épidémie y ralentit désormais et le gouvernement s'est réuni mercredi pour préparer un desserrement prudent d'ici Noël.

En Belgique aussi, les autorités sanitaires ont annoncé que les mesures de confinement imposées depuis fin octobre commençaient à porter leurs fruits.

Mais les morts continuent d'augmenter: plus de 29.000 nouveaux morts ont été enregistrés sur le continent européen pendant cette période, soit 18% de plus que la semaine précédente. Et la pandémie menace de submerger certains systèmes de santé, notamment dans le Sud de l'Italie.

Dans ce contexte, et malgré les ravages économiques qui s'aggravent, la liste des restrictions continue de s'allonger.

La Hongrie a prolongé jusqu'au 8 février l'état d'urgence. Les restrictions, qui comprennent un couvre-feu entre 20H00 et 05H00, l'interdiction des rassemblements et les cours en ligne pour les lycées et les universités, devaient initialement prendre fin le 11 décembre.

En Australie, l'Etat d'Australie-Méridionale a annoncé à compter de mercredi nuit un confinement de six jours dans la

capitale Adelaïde. Ecoles, restaurants et usines doivent fermer et les habitants sont tenus de rester chez eux.

"Nous frappons fort et tôt. Le temps presse et nous devons agir rapidement et fermement. Nous ne pouvons pas attendre de voir à quel point la situation va se dégrader", a déclaré le Premier ministre de cet Etat, Steven Marshall.

Mais les restrictions sont souvent contestées: à Berlin, la police allemande a fait usage mercredi de canons à eau et interpellé près de 200 personnes pour disperser un rassemblement d'entre 5.000 et 10.000 personnes. Elle leur avait enjoint sans succès de respecter les consignes sanitaires.

La pandémie a fait plus de 1,339 million de morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre, selon un bilan établi mercredi par l'AFP.

Plus de 55,6 millions de cas ont été diagnostiqués, dont au moins 35,6 millions sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Après les Etats-Unis, pays le plus touché tant en nombre de morts tant que de cas (11,4 millions, selon l'université Johns Hopkins), les pays les plus touchés sont le Brésil avec 166.699 morts et 5.911.758 cas, l'Inde avec 130.993 morts (8.912.907 cas) et le Mexique avec 99.026 morts (1.011.153 cas).



La pandémie a fait plus de 1,339 million de morts dans le monde depuis l'apparition de la maladie fin décembre en Chine

L'Algérie dans l'expectative en l'absence de son président

L'absence prolongée d'Algérie du président Abdelmadjid Tebboune a réveillé le spectre, pour beaucoup d'Algériens et dans les médias, de la vacance du pouvoir lors des hospitalisations à l'étranger d'Abdelaziz Bouteflika après son grave accident vasculaire cérébral.

Contaminé par le nouveau coronavirus, le président âgé de 75 ans et gros fumeur est soigné en Allemagne depuis le 28 octobre, tandis que la pandémie est en pleine recrudescence et que les frontières algériennes sont fermées depuis le 17 mars.

La communication lapidaire de la présidence sur son état de santé, les rumeurs orchestrées sur un "retour imminent" et la paralysie au sommet de l'Etat rappellent le dernier mandat de l'ex-président Bouteflika, soigné à maintes reprises en France et en Suisse.

Le président algérien "reviendra sain et sauf bientôt en Algérie", a assuré mardi le président de l'Assemblée nationale Slimane Chenine selon l'agence officielle APS, sans donner de date.

"Face aux informations contradictoires marquées du sceau de l'opacité, les Algériennes et Algériens s'interrogent sur l'état de santé réel du président", interpelle un internaute, Abbès, sur Facebook.

Frappé par un AVC en 2013, Abdelaziz Bouteflika n'avait jamais pu retrouver ses pleines capacités mais avait continué à assumer la charge présidentielle avant d'être chassé du pouvoir en avril 2019 par un soulèvement populaire pour avoir voulu briguer un cinquième mandat.

"Le +cadre+ est de retour", ironisent des internautes sur les réseaux sociaux, une référence au fameux portrait encadré de M. Bouteflika exposé de façon systématique lors des cérémonies officielles pour pallier son absence.

La dernière apparition publique du président algérien remonte au 15 octobre, selon les médias locaux.

"Etat de santé stable". "Pas préoccupant". "Constante amélioration"... Les bulletins de santé publiés sur le compte Facebook de la présidence, repris ensuite par les médias, se veulent rassurants. Ils sont très peu détaillés mais plus réguliers que sous M. Bouteflika.

Depuis le départ du président algérien pour Cologne à bord d'un avion médicalisé, six communiqués succincts ont tenu les Algériens informés de son état, en particulier celui du 8 novembre dans lequel il "rassure le peuple algérien" personnellement.



Mais en pleine crise sanitaire, politique et économique, son absence passe difficilement inaperçue.

Ce fut le cas le 1er novembre, lors du référendum sur une révision de la Constitution, un de ses projets phares, sanctionné par un taux de participation historiquement bas.

Un scrutin "éclipsé par un événement qui rappelle la fin du règne du président Bouteflika", souligne Michaël Béchir Ayari, chercheur de l'ONG International Crisis Group (ICG).

"Cette séquence a renforcé le sentiment de nombre d'Algériens selon lequel le pouvoir demeure une créature du passé et que la présidence Tebboune et son référendum s'inscrivent pleinement dans la continuité plutôt que la rupture", observe-t-il.

Sur le plan économique, la vacance du pouvoir survient au moment où l'Algérie "a besoin d'une réforme globale et structurelle et où les investisseurs dans le pétrole et le gaz attendent l'adoption des textes du code des hydrocarbures" devant assouplir leur régime juridique et fiscal, relève Anthony Skinner, directeur Afrique du Nord et Moyen-Orient de la société de conseil en risques et en stratégie Verisk Maplecroft.

De fait, les informations distillées au compte-gouttes dès l'entrée en confinement du président algérien et la défiance de nombre d'Algériens vis-à-vis des sources officielles d'information alimentent les spéculations.

"Qui est aux commandes?", s'interroge le commentateur Abed Charef, appelant à appliquer l'article 102 de la Constitution qui prévoit de déclarer "l'état d'empêchement" en cas d'incapacité du président.

Pour le journaliste Ihsane El Kadi, l'Algérie est dans "une nouvelle crise de la fonction présidentielle, semblable à celle ouverte par l'AVC de Abdelaziz Bouteflika" en 2013.

"L'hospitalisation puis l'exil du président algérien a durablement désactivé la chaîne de décision administrative", avance-t-il.

Le crucial projet de loi de finances 2021, adopté mardi par l'Assemblée populaire nationale (APN), attend ainsi la signature du président.

"L'Algérie se retrouve dans une configuration plus difficile que celle qui a prévalu lors de l'hospitalisation de M. Bouteflika. Les conditions nécessaires pour permettre aux institutions de prendre le relais ne sont pas réunies", explique à l'AFP le politologue Hasni Abidi.

"L'armée est désormais la première concernée pour faire face à une situation de paralysie totale", analyse-t-il.

Affaire des "écoutes": Nicolas Sarkozy jugé pour corruption à partir de lundi

Un ancien président jugé pour corruption, une première sous la Ve République: Nicolas Sarkozy comparait à partir de lundi à Paris dans l'affaire dite des "écoutes", avec son avocat Thierry Herzog et l'ex-haut magistrat Gilbert Azibert.

Dénonçant un "scandale qui restera dans les annales", l'ex-chef de l'Etat, 65 ans, promet de se rendre, "combatif", au tribunal pour un procès sans précédent. Avant lui, un autre ancien président, Jacques Chirac, a été jugé – et condamné en 2011 – pour les emplois fictifs de la Ville de Paris mais il n'a jamais comparu devant ses juges en raison de son état de santé.

La tenue du procès, prévu jusqu'au 10 décembre, est toutefois soumise aux aléas de l'épidémie de Covid-19 et à une demande de renvoi déposée par Gilbert Azibert, 73 ans, pour raisons médicales.

L'affaire des "écoutes" trouve son origine dans un autre dossier judiciaire qui menace Nicolas Sarkozy: les soupçons de financement libyen de sa campagne présidentielle de 2007.

Dans ce dossier, les juges avaient décidé en septembre 2013 de placer l'ancien président sur

écoute et découvert, début 2014, qu'il utilisait une ligne secrète, sous l'alias "Paul Bismuth", pour communiquer avec son avocat Thierry Herzog.

Selon l'accusation, certaines de leurs conversations ont révélé l'existence d'un pacte de corruption: Nicolas Sarkozy a, par l'intermédiaire de son avocat, envisagé d'apporter un "coup de pouce" à M. Azibert pour l'aider à obtenir un poste à Monaco qu'il convoitait – et qu'il n'a jamais obtenu. En contrepartie, ce haut magistrat a fourni des informations couvertes par le secret sur une procédure engagée par l'ex-chef d'Etat devant la Cour de cassation en marge de l'affaire Bettencourt et a tenté d'influer sur ses collègues.

Après avoir bénéficié d'un non-lieu dans cette affaire fin 2013, Nicolas Sarkozy avait alors saisi la Cour de cassation pour faire annuler la saisie de ses agendas présidentiels, susceptibles d'intéresser la justice dans d'autres procédures.

Dans les conversations fleuries avec son avocat, socle de l'accusation, l'ex-président s'engageait à intervenir en faveur de Gilbert Azibert. "Moi, je le fais monter", "je l'aiderai", dit-il ainsi à Me Herzog. Quelques jours plus tard, il déclare qu'il a renoncé à faire "la démarche" auprès des autorités

monégasques. Pour les enquêteurs, ce revirement pourrait venir de la découverte par les deux hommes que leurs téléphones officiels étaient sur écoute. Dans un réquisitoire sévère en octobre 2017, le PNF avait comparé les méthodes de Nicolas Sarkozy à celles d'"un délinquant chevronné".

Retiré de la politique depuis sa défaite à la primaire de la droite fin 2016, il encourt dix ans de prison et un million d'euros d'amende pour corruption et trafic d'influence, comme ses co-prévenus – jugés en sus pour violation du secret professionnel.

Les trois prévenus, dont les avocats n'ont pas souhaité s'exprimer avant le procès, contestent tout "pacte de corruption".

"M. Azibert n'a rien obtenu, je n'ai pas fait de démarche et j'ai été débouté par la Cour de cassation" concernant les agendas, appuyait l'ancien président dès 2014. "Je m'expliquerai devant le tribunal parce que moi j'ai toujours fait face à mes obligations", a-t-il affirmé vendredi sur BFMTV, jurant: "Je ne suis pas un pourri".

Nicolas Sarkozy n'a eu de cesse de dénoncer une instrumentalisation politique de la justice,

multipliant les recours. Sans succès.

La validation des écoutes en mars 2016 par la plus haute juridiction judiciaire avait constitué une défaite majeure pour l'ancien président, qui estime que la retranscription d'échanges entre un avocat et son client est illégale. Cette question sera à nouveau à l'ordre du jour dès le début du procès.

Une enquête contestée du Parquet national financier (PNF) risque aussi d'enflammer les débats: classée sans suite en 2019, près de six ans après son ouverture, elle visait à identifier la "taupe" qui aurait informé Nicolas Sarkozy et Thierry Herzog que leur ligne "Bismuth" était "branchée". Dans ce cadre, les magistrats ont fait éprouver les factures téléphoniques détaillées ("fadettes") de témoins du barreau, dont plusieurs assureront la défense des prévenus au procès.

Egalement visé par ces investigations, l'ex-avocat et garde des Sceaux Eric Dupond-Moretti a ouvert mi-septembre une enquête administrative contre trois magistrats du PNF.

Un autre procès attend Nicolas Sarkozy au printemps: celui de l'affaire Bygmalion sur ses frais de campagne pour l'élection présidentielle de 2012.

El Yiyo, nouveau prodige du flamenco

Portrait



Formé à la danse dès son enfance, il s'est produit dans des défilés de mode et est même apparu dans les pages de Vogue: Miguel Fernandez, alias "El Yiyo", s'est imposé à seulement 24 ans comme le nouveau virtuose du flamenco.

Il portait certes en lui l'ADN du flamenco: né à Badalone, en Catalogne (nord-est de l'Espagne), dans une famille gitane originaire d'Andalousie (sud), El Yiyo raconte avoir été repéré tout petit, alors qu'il dansait lors d'un mariage.

L'enfant attire l'attention du danseur sévillan Manuel Jimenez "Bartolo". "Il a dit à mon père qu'il voulait me donner des cours gratuitement, parce que j'étais un diamant à polir", confie-t-il dans un entretien avec l'AFP.

"Dans la famille, nous célébrons chaque bonheur en chantant. Les enfants jouent à chanter et à danser, c'est normal pour eux, et c'est un réflexe que j'ai intégré tout petit sans m'en rendre compte".

"El Yiyo" n'a que sept ans lorsqu'il commence à danser en public à Barcelone. A 11 ans, il est la tête d'affiche d'une tournée à Tai-

wan, puis, quelques années plus tard, devient l'égérie de marques comme Armani ou IKKS.

Avant la crise sanitaire et le confinement du printemps, qui mit un coup d'arrêt temporaire aux spectacles, il avait dansé quatre mois au célèbre Corral de la Moreria, l'un des temples madrilènes du flamenco.

Le week-end dernier, "El Yiyo" a fait claquer ses talons sur la scène du Théâtre royal de Madrid devant une centaine de spectateurs, présentant le temps d'une représentation une chorégraphie qu'il a imaginée dans son studio pendant le confinement.

Il y est apparu au côté de son frère Ricardo, dit "El Tete". Car le flamenco est une histoire de famille chez les Fernandez.

El Yiyo explique qu'il s'inspire de grands noms du flamenco. "De tous ceux que j'aime, je veux essayer d'apprendre quelque chose", dit-il.

Il raconte s'être également formé en regardant sur YouTube des vidéos des "anciens", comme le légendaire Antonio Gades (1936-2004), dont il admirait "l'élégance", ou Car-

men Amaya (1913-1963) "génie par excellence", qui avait obtenu une renommée mondiale avec ses tournées et ses rôles à Hollywood.

Il a aussi bénéficié d'une formation en danse classique et moderne.

De ses contemporains, "El Yiyo" retient trois noms: Antonio Canales et Joaquín Cortes, nés dans les années 1960, et Farruquito, né au début des années 1980, avec qui il s'enorgueillit d'avoir dansé.

Un parcours aux influences hétéroclites qu'on discerne dans sa danse: sur la scène du Théâtre royal, il danse avec un chapeau dans le plus pur style de Michael Jackson, un autre de ses modèles.

Il fait même montre de ses talents d'improvisation lorsqu'en plein "zapateado" — jeu de claquements des pieds sur le sol — un de ses talons se casse. El Yiyo ôte alors ses chaussures et continue en chaussettes sous les applaudissements.

"Ma danse est un état d'esprit global", c'est "une danse de la force, de l'intensité", explique-t-il.

Son rêve? Monter sa compagnie et "effectuer des tournées partout dans le monde". Il a même déjà

danse lors de défilés de mode. Une expérience "que je n'ai pas cherchée, mais qui est venue à moi" et dont il dit avoir "beaucoup appris".

Bien que puriste assumé, il ne voit pas d'un mauvais oeil la fusion du flamenco avec d'autres genres musicaux comme le blues, le jazz ou le rock, une tendance remise au goût du jour dernièrement par le phénomène Rosalia, qui l'a mélangé à la musique urbaine.

"Je suis pour qu'il y ait de la variété, de cette manière il y a un grand éventail de puristes, de non-puristes, et tout ça fait parler du flamenco", affirme-t-il.

Heureux de voir son art reçu dans une institution aussi célèbre que le Théâtre Royal, qui accueille habituellement l'opéra, il estime qu'il y a encore du chemin à faire avant que le flamenco "pèse" dans de tels endroits et cesse d'être vu comme l'art d'une "minorité".

Mais pour l'heure, sa priorité est de sortir du cauchemar du coronavirus, qui a conduit à l'annulation de festivals et à la fermeture de "tablaos" (salles consacrées au flamenco).

L'apartheid du vaccin



La société pharmaceutique américaine Pfizer et la société allemande BioNTech ont annoncé que le vaccin qu'elles développent conjointement contre la Covid-19 était efficace à plus de 90 % dans le cadre des premiers essais cliniques. Cette nouvelle suscite partout dans le monde l'espoir de retrouver la vie que nous connaissions avant la pandémie.

Les espoirs de certains pourraient malheureusement être de courte durée. Cette annonce a, en effet, conduit les gouvernements à revendiquer au plus vite les doses de vaccin, ce qui semble donner raison à une triste prédiction : pays riches et personnes fortunées monopoliseront les premières doses d'un vaccin efficace.

Le mécanisme pour un accès mondial aux vaccins contre la Covid-19 (Covax) – mis en place par l'Organisation mondiale de la santé, la Coalition pour l'innovation en matière de préparation aux épidémies, et par Gavi, l'Alliance du vaccin – a été précisément conçu pour éviter une telle situation. Le mécanisme Covax vise à accélérer le développement d'un vaccin contre la Covid-19, à garantir des doses pour tous les pays, ainsi qu'à distribuer ces doses de manière équitable, en commençant par les catégories de population exposées à un risque particulièrement élevé. Autrement dit, ce mécanisme a été créé notamment pour empêcher une accapuration par les gouvernements des pays riches.

A ce jour, plus de 180 pays, qui représentent environ deux tiers de la population mondiale, se sont joints à cette démarche. Parmi ces Etats figurent 94 pays à revenu élevé, qui ont tous pris des engagements juridiquement contraignants. Tous auront accès au vaccin sur la liste Covax, et payeront

leurs doses. Les 92 pays à revenu faible qui font partie de ce mécanisme recevront leurs doses gratuitement.

Le mécanisme Covax prévoit une distribution du vaccin en deux phases. Dans la première phase, tous les pays participants recevraient des doses proportionnellement à leur population. Il s'agirait dans un premier temps de fournir suffisamment de vaccins pour immuniser 3 % de leur population, exposée à un risque élevé, notamment les travailleurs médicaux et sociaux de première ligne. Des doses supplémentaires seraient ensuite fournies jusqu'à ce que l'immunité couvre 20% de la population de chaque pays – en commençant par les personnes les plus à risque face au Covid-19, à savoir les personnes âgées ou présentant des comorbidités.

Dans la deuxième phase, les vaccins seraient distribués à des pays spécifiques, en fonction de la rapidité de propagation du virus sur leur territoire, de la propagation éventuelle d'autres pathogènes (comme la rougeole), ainsi que du risque pour l'infrastructure sanitaire du pays de se retrouver dépassée par la situation. Compte tenu des contraintes en présence – le vaccin BioNTech-Pfizer devant par exemple être administré en deux doses à trois semaines d'intervalle, et sachant que seulement 1,35 milliard de doses tout au plus seront produites d'ici la fin de l'année prochaine – il est difficile d'imaginer un système plus équitable.

Evidemment, étant donné son approche de «l'Amérique d'abord», le président américain Donald Trump n'a surpris personne en refusant de rejoindre la démarche. L'espoir existe toutefois de voir le président élu Joe Biden se montrer plus réceptif. Biden prévoit en effet de rejoindre de nombreux ac-

cords internationaux dont Trump s'est retiré, et a d'ores et déjà mis en place une task force contre la Covid-19. Il est également prévu que Seth Berkley, directeur de Gavi, l'Alliance du vaccin, mène des discussions avec l'équipe de Biden.

Dans le même temps, la Chine travaille de manière intense et pour l'essentiel indépendante au développement ainsi qu'au test de son propre vaccin. Quatre candidats au moins font actuellement l'objet d'essais de phase 3. Bien qu'aucun des quatre ne soit pour l'heure reconnu, les dirigeants chinois auraient, semble-t-il, vacciné plusieurs dizaines de milliers de personnes – et peut-être beaucoup plus encore – en dehors des procédures habituelles de tests.

Intervient toutefois un autre problème : les participants au mécanisme Covax se concurrencent encore pour obtenir des contrats bilatéraux avec les sociétés pharmaceutiques, ce qu'aucune loi n'interdit. Le Royaume-Uni, par exemple, a réservé 40 millions de doses du vaccin BioNTech-Pfizer. Plusieurs autres gouvernements européens passent également des commandes, ou négocient des contrats.

L'Union européenne a, par ailleurs, finalisé un accord portant sur 300 millions de doses. Les Etats-Unis, qui abritent 328 millions d'habitants, ont passé une commande pour 100 millions de doses, à laquelle s'ajoute le droit d'en acquérir 500 millions supplémentaires – objectif si élevé qu'il ressemble fort à une tentative de prise de contrôle du marché. Le Brésil – autre participant du mécanisme Covax – est également en pourparlers avec Pfizer, comme de nombreux autres

pays.

En l'espace de quelques jours après son annonce, Pfizer avait déjà vendu plus de 80% des doses de vaccin que la société sera capable de produire d'ici la fin de l'année prochaine pour des gouvernements qui ne représentent que 14% de la population mondiale. Autrement dit, s'il doit s'agir du premier vaccin sûr et efficace à être lancé sur le marché, l'immense majorité de la population mondiale n'y aura quasiment pas accès.

De nombreux autres candidats vaccins – on en compte actuellement plus de 200, dont 50 en phase d'essais cliniques – sont également déjà réservés. Les gouvernements des pays riches ont d'ores et déjà conclu des accords pour un accès privilégié aux vaccins développés notamment par Moderna (lequel démontre lui aussi des résultats prometteurs à l'issue des essais cliniques), par Johnson & Johnson, ainsi que par AstraZeneca, en cas d'approbation de ces candidats. De toute évidence, les pays à revenu faible n'ont pas cette possibilité.

Une pandémie ne pouvant être surmontée que lorsqu'elle est vaincue partout, le recours à une approche de chaque pays pour soi apparaît irrationnelle. Or, comme l'indique l'actuelle compétition malsaine autour des doses de vaccin, c'est précisément cette approche que privilégient de nombreux pays. A moins que nous changions de cap, l'apartheid sanitaire mondial sera de plus en plus ancré, et poussera les inégalités vers de nouveaux sommets.

Par Jayati Ghosh

Secrétaire exécutive de l'Association du développement économique international et membre de la Commission indépendante pour la réforme de la fiscalité internationale des entreprises

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- A lieu deux fois l'an
- 2- Le propre (L...) - Note
- 3- Couches - Change
- 4- Risques - Notre satellite
- 5- Pourcentage de malades
- 6- Leste - Lui à Londres
- 7- Essaims - Madame Bovary
- 8- De en Italie - Pile - Coordonnant
- 9- Décodées - Porte charge
- 10- Epoques - Bluff

VERTICALEMENT

- 1- Urodèle d'Europe
- 2- Conclusion
- 3- Financière
- 4- Engorgé - Coutumes
- 5- Possessif - Repos diurne
- 6- Rapide de France - Enzyme
- 7- Faits
- 8- Le mal d'aimer - Eau de France
- 9- Au plus haut point
- 10- Attachée - Manquée

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	I	M	P	O	T	E	N	T	E	S
2	M	A	U	R	E	S		A	M	E
3	A	N		O	I	S	E		E	T
4	G	I	M	B	L	E		T	U	
5	I	G		E	L		I	R		P
6	N	A	T		E	C	R	I	T	E
7	A	N	I	S		R	E	P	A	S
8	I	C	T	E	R	E		O	R	E
9	R	E	O	R	I	E	N	T	E	E
10	E	S		T	A	S	S	E	E	S

Grilles de sudoku

Facile

		1	3	9			2	
6	9	5			2			3
	7		6		4	9		
	4					7		1
	2						6	
8		3					9	
		8	4		1		3	
2			8			5	7	4
	3			2	6	8		

Moyen

8						7	4	2
1	7							
		9	7					5
	1		3		7			
9	2		8		6		3	1
			2		1		8	
5					9	3		
							2	6
7	6	4						8

Difficile

	6		9			3		
7		4	8					
				3	5		8	
	8					7	2	
6				8				9
	1	2					5	
	7		3	4				
					8	1		2
		3			6		7	

Expert

6				4				1
								3
2		1			8	4		7
	7		9	8				3
8				3	5			9
7		6	8			1		4
	8							
3			4					6

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

6	9	2	8	7	3	5	1	4
4	1	7	2	5	6	8	3	9
8	5	3	9	1	4	2	6	7
7	4	8	5	6	9	3	2	1
1	2	9	4	3	8	7	5	6
3	6	5	1	2	7	9	4	8
5	7	4	6	9	2	1	8	3
9	8	1	3	4	5	6	7	2
2	3	6	7	8	1	4	9	5

Moyen

9	6	5	7	4	8	3	1	2
3	2	7	5	1	9	4	6	8
4	8	1	2	6	3	7	5	9
7	3	2	9	8	1	6	4	5
1	4	9	3	5	6	2	8	7
8	5	6	4	7	2	9	3	1
2	1	8	6	3	7	5	9	4
6	9	4	8	2	5	1	7	3
5	7	3	1	9	4	8	2	6

Difficile

8	9	5	1	6	7	2	4	3
7	4	2	3	5	9	1	8	6
1	6	3	8	2	4	9	7	5
3	7	4	6	1	8	5	2	9
9	2	1	4	3	5	8	6	7
6	5	8	7	9	2	4	3	1
5	1	7	2	4	3	6	9	8
2	3	6	9	8	1	7	5	4
4	8	9	5	7	6	3	1	2

Expert

8	2	9	7	3	1	6	4	5
4	6	3	2	9	5	7	1	8
1	7	5	6	8	4	3	9	2
7	1	8	9	5	6	2	3	4
5	3	4	8	2	7	9	6	1
6	9	2	1	4	3	5	8	7
2	5	1	3	6	8	4	7	9
9	8	6	4	7	2	1	5	3
3	4	7	5	1	9	8	2	6



Le Crédit du Maroc enregistre un RNPG en baisse à fin septembre

Le résultat net part du groupe (RNPG) du Crédit du Maroc (CDM) s'est établi à 104,1 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020, en baisse de 76,1% par rapport à la même période un an auparavant.

Cette baisse résulte notamment de l'augmentation du provisionnement des risques crédit à partir du deuxième trimestre 2020 et de la contribution exceptionnelle au Fonds de solidarité Covid-19, explique CDM dans un communiqué.

S'agissant du produit net bancaire (PNB) consolidé de CDM, il s'élève à plus de 1,77 milliard de dirhams (MMDH) à fin septembre 2020, en recul limité de 0,6% par rapport à l'exercice précédent, rapporte la MAP.

La baisse du PNB a été contenue grâce à la bonne tenue de la marge nette d'intérêt qui progresse de 1,7% à 1,4 MMDH, profitant de la poursuite de l'optimisation du coût des ressources.

La marge sur commissions baisse de 7,8% à 292,5 MMDH, en lien avec la diminution de l'activité liée à la crise sanitaire et le ralentissement de l'activité des métiers spécialisés, ajoute la banque. Le résultat de marché régresse de 2,3% à 157,1 MDH et ce, malgré le développement des activités de change, fait savoir la même source.

Les filiales du Groupe Crédit du Maroc affichent, quant à elles, un PNB global de 138,3 MDH, en amélioration de 4,4% par rapport à fin septembre 2019, fait savoir CDM. Cette performance est due à la bonne tenue de la quasi-totalité des filiales dont particulièrement Crédit du Maroc Banque Offshore (25,5%) et Crédit du Maroc Patrimoine (15,7%).

Par ailleurs, CDM fait savoir que les emplois clientèle augmentent de 4,9% par rapport à fin septembre 2019, portés par les crédits aux entreprises. Ils s'établissent à 44,5 MMDH, et ce, malgré les effets négatifs de la crise sanitaire de Covid-19.

Les crédits aux entreprises ont en effet conservé une bonne dynamique sur les neuf premiers mois de l'année 2020, se traduisant par une hausse des encours de 7,7% à 21,1 MMDH, précise CDM, notant que ce dynamisme est porté principalement par les crédits de trésorerie (+22,8%).

En revanche, les encours de crédits à l'équipement et de crédit-bail sont en retrait de respectivement 1% et 0,6%, dans un contexte défavorable à l'investissement. Les encours des crédits aux particuliers enregistrent une baisse de 1,1% à 18,2 MMDH en lien avec la crise sanitaire qui a affecté la production.

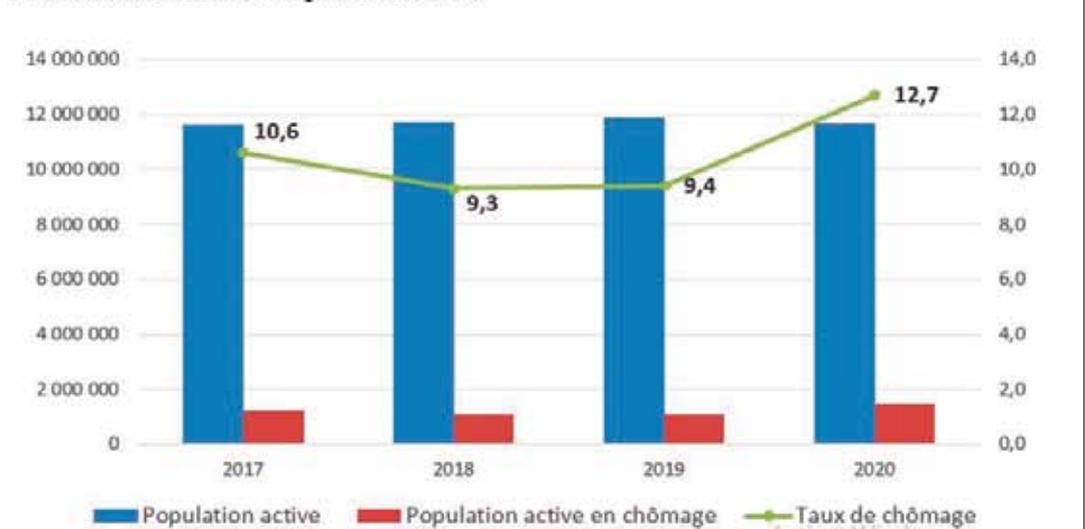
Toutefois, l'encours du crédit à l'habitat démontre une certaine résilience en affichant une hausse de 0,5%.

En outre, CDM affiche une progression des ressources bilan, à fin septembre 2020, de 5% à plus de 44 MMDH, sous les effets de l'augmentation des ressources à vue de 9,9% à 30,3 MMDH et de la hausse des ressources d'épargne de 1% à 9,85 MMDH.

Concernant les ressources hors bilan, elles ont vu leurs encours s'accroître de 14,7% grâce à l'augmentation des encours OPCVM (+18,6%) et ceux de l'assurance-vie (+7,9%).

Hémorragie sur le front de l'emploi

Evolution de la population active, de la population active en chômage et du taux de chômage (en %) aux troisièmes trimestres depuis l'année 2017



Lhémorragie sur le front de l'emploi se poursuit et les derniers chiffres du chômage que vient de publier le Haut-commissariat au plan (HCP) n'augurent guère de lendemains meilleurs.

Avec l'enregistrement de 368.000 nouveaux chômeurs, entre le troisième trimestre de l'année 2019 et celui de 2020, le nombre de ces derniers est passé de 1.114.000 à 1.482.000.

Cette variation correspond à une augmentation de 33%, a relevé l'institution publique dans une note d'information portant sur l'évolution des indicateurs du marché du travail au titre du troisième trimestre de 2020, soulignant que cette évolution résulte d'une hausse de 276.000 chômeurs en milieu urbain et de 92.000 en milieu rural.

Il faut dire qu'après une tendance à la baisse durant les trois dernières années, le taux de chômage a grimpé de 3,3 points, entre les troisième trimestres de 2019 et de 2020. Il est ainsi passé de 9,4% à 12,7%.

D'après le HCP, «le taux de chômage a enregistré une forte hausse aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, passant respectivement de 4,5% à 6,8% et de 12,7% à 16,5%», relevant que près de 8 chômeurs sur 10 (79,5%) résident en milieu urbain, 71,2% sont de sexe masculin, 71,9% sont âgés de 15 à 34 ans et 31,4% sont détenteurs d'un diplôme supérieur.

Le même constat a également été relevé parmi les femmes dont le taux de chômage a bondi de

13,9% à 17,6% et parmi les hommes, de 8,0% à 11,4%. Selon les statistiques publiées par le HCP, il a connu une forte augmentation parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans (5,7 points), passant de 26,7% à 32,3%.

Concernant le taux de chômage des diplômés, le Haut-commissariat souligne dans sa note d'information qu'il a enregistré une hausse de 3,2 points, passant de 15,5% à 18,7%.

Le HCP précise que «cette hausse est plus prononcée parmi les détenteurs de diplômes en qualification et spécialisation professionnelle (+ 4,9 points avec un taux de 24,8%), de diplômés de techniciens et de cadres moyens (+4,0 points avec un taux de 23,6%) et diplômés de l'enseignement secondaire (+4,0 points avec un taux de 18,3%)».

A propos des caractéristiques de la population en dehors du mar-

ché du travail âgée de 15 ans ou plus au troisième trimestre de 2020, la note du HCP indique qu'elle est au nombre de 15,15 millions, en majorité des femmes au foyer (54,9%) ou des élèves ou étudiants (24%). Et de préciser que les femmes représentent 73,8% de cette population.

«Selon le diplôme, un peu plus de la moitié (53,4%) des personnes en dehors du marché du travail n'ont aucun diplôme, 34,7% ont un diplôme moyen et 11,7% un diplôme supérieur», précise la note.

Dans sa note d'information, le Haut-commissariat s'est aussi exécuté sur la situation de l'emploi, indiquant que l'économie marocaine a créé en moyenne 144.000 postes entre les troisième trimestres des trois dernières années.

L'institution précise, cependant, qu'au troisième trimestre 2020, «l'économie a perdu 581.000 postes d'emploi par rapport à celui de 2019, ce qui correspond à une baisse de 5,4% (237.000 postes en milieu urbain et 344.000 en milieu rural)».

Selon les secteurs, 260.000 postes d'emploi ont été perdus dans les «services» au niveau national (196.000 en milieu urbain et 64.000 en milieu rural), soit une baisse de 5,2%.

Le secteur de l'agriculture, forêt et pêche a perdu 258.000 postes d'emploi (baisse de 7,9%), tandis que celui de l'industrie y compris l'artisanat, a perdu 61.000 postes (baisse de 4,8%).

En ce qui concerne le secteur des BTP, le HCP indique qu'il a créé 1.000 postes d'emploi, résultat

d'une création de 2.000 postes en milieu urbain et d'une perte de 1.000 en milieu rural, enregistrant une stagnation du volume d'emploi dans ce secteur».

Il est à préciser que la baisse de l'emploi, entre les deux trimestres, a touché toutes les catégories : l'emploi salarial a baissé de 157.000 (ou -3%), les auto-employés de 264.000 (ou -7%) et l'emploi non-rémunéré de 160.000 (ou -10,3%), a fait savoir le HCP.

Autre point abordé dans sa note, celui du taux d'emploi qui a chuté à 37,9% au troisième trimestre marquant une baisse de 2,8 points par rapport au même trimestre de 2019.

Selon le HCP, «le taux d'emploi a diminué parmi toutes les catégories, plus particulièrement parmi celles des jeunes et des femmes. Il a baissé de 2,1 points en milieu urbain (de 36,4% à 34,3%) et de 3,7 points en milieu rural (de 48,5 à 44,8%)».

Dans sa note, l'institution publique fait également état du fait que cette baisse a été plus accentuée pour les femmes (-3 points) que pour les hommes (-2,6 points), relevant que l'écart entre hommes et femmes a atteint 47,2 points, avec des taux d'emploi respectifs de 61,9% et de 14,7% au troisième trimestre 2020.

Elle précise, par ailleurs, que le taux d'emploi a diminué de 3 points pour les 15-24 ans (de 18,1% à 15,1%), de 4 points pour les 25-34 ans (de 50,2% à 46,2%) et d'1,8 point pour les 45 ans ou plus (de 40,3% à 38,5%).

Alain Bouithy

581.000 postes perdus au troisième trimestre

Bank of Africa, première banque au Maroc à proposer un service client sur "WhatsApp"

Bank of Africa (BOA) a annoncé, lundi, la mise en place d'un nouveau mode d'interaction avec ses clients. WhatsApp, permettant ainsi de leur faciliter l'accès à l'information et de fournir des réponses instantanées à leurs interrogations et ce, dans le cadre de son programme de transformation digitale. En phase avec sa démarche d'innovation et les nouveaux usages du mobile, BOA met à la disposition de sa clientèle un canal pratique et sécurisé, pour interagir avec la banque de manière simple et instantanée, précise le groupe dans un communiqué.

L'interaction via l'application WhatsApp, déjà adoptée au quotidien par une large frange de la population, vient compléter une offre diversifiée de canaux à distance visant à renforcer la proximité de la banque avec ses clients et à

faciliter leur quotidien. Le service client via WhatsApp est accessible directement à travers le numéro 06 45 40 00 00 ainsi que sur le site vitrine www.bankofafrica.ma et la plateforme de crédit immobilier en ligne www.credithabitat.ma, fait savoir la même source. Pour rappel, BOA avait lancé début 2020 un chatbot baptisé "KODI, conseiller digital" ayant pour mission de répondre aux différentes questions des clients et non clients et de leur communiquer des informations sur les offres de la banque. Accordant une place stratégique à l'innovation des offres, BOA confirme une fois de plus sa forte volonté de renforcer la proximité avec ses clients en s'adaptant à leurs besoins pour leur offrir des solutions en parfaite adéquation avec leurs habitudes de consommation.

Bachir Baddou élu au Comité exécutif de la Global Federation of Insurance Associations en qualité de trésorier

Bachir Baddou, directeur général de la Fédération marocaine des sociétés d'assurances et de réassurance, a été élu au Comité exécutif de la Global Federation of Insurance Associations en qualité de trésorier.

GFIA regroupe 90% des primes mondiales de l'assurance. Le nouveau Comité exécutif est constitué des six Fédérations suivantes : USA, Canada, Japon, Insurance Europe, Nouvelle Zélande et le Maroc. La Global Federation of Insurance Associations (GFIA) est une association à but non lucratif qui représente les associations d'assurances nationales et régionales qui servent l'intérêt général des entreprises d'assurances et de réassurance vie, santé et généralistes auprès des gouvernements nationaux, des régulateurs internationaux et autres organismes agissant en leur nom.

La GFIA a été créée lors d'une rencontre des associations d'assurances à Washington, le 09 octobre 2012, pour accroître l'efficacité de l'industrie en proposant des suggestions aux régulateurs internationaux et pour contribuer activement aux discussions internationales sur des sujets d'intérêt communs.

La GFIA a été créée lors d'une rencontre des associations d'assurances à Washington, le 09 octobre 2012, pour accroître l'efficacité de l'industrie en proposant des suggestions aux régulateurs internationaux et pour contribuer activement aux discussions internationales sur des sujets d'intérêt communs.

La Covid-19, un accélérateur vers une économie plus soutenable

La pandémie du nouveau coronavirus, qui poursuit ses ravages à travers le monde, s'est révélée comme un véritable test de l'engagement effectif des entreprises à tous les niveaux et a propulsé la RSE (responsabilité sociétale des entreprises), longtemps considérée comme un simple bonus, sur le devant de la scène.

Cette crise inédite a, en effet, mis en lumière la résilience des entreprises ayant élaboré, voire étoffé, une stratégie RSE et pris en compte leurs relations avec leurs salariés, fournisseurs et communautés locales, puis transformé adéquatement leur organisation. Au contraire, celles ayant considéré la RSE comme une simple affaire de réputation ou de communication ont rencontré davantage de difficultés.

Pour Omar Benaïcha, 1er vice-président de l'Observatoire de la RSE au Maroc (ORSEM) et docteur en sciences de gestion, la crise actuelle met en exergue l'importance des valeurs de bienveillance, de solidarité et d'éthique dans le sens où l'entreprise réalise qu'elle peut contribuer à la protection des salariés, et au-delà des citoyens, ou encore à maintenir l'emploi et donc

le pouvoir d'achat, mais également aider ses sous-traitants et fournisseurs clés à faire face à la crise dans un souci de continuité d'activité et de reprise des activités post-Covid.

"Perdre un sous-traitant qualifié n'est pas très différent de la perte d'un collaborateur compétent. Les grandes entreprises qui ont compris cette raison d'être et nouvelle façon de considérer leur rôle sociétal ont mis en œuvre plusieurs actions pour aider leurs salariés ou leurs sous-traitants à faire face à la crise", a souligné l'expert, dans une déclaration à la MAP.

Ainsi, d'après M. Benaïcha, cette crise est une occasion pour l'entreprise pour se réinventer, se régénérer et renforcer sa résilience en toute responsabilité, notant que la Covid-19 sera certainement dans quelques mois un douloureux souvenir et les entreprises qui se préparent déjà à l'après pandémie en mettant à plat leurs modèles opérationnels et leurs relations humaines sont celles qui bénéficieraient le plus de l'effet inclusif et l'effet accélérateur combinés de la pandémie et de la RSE."

Même son de cloche chez Adil Cherkaoui, professeur universitaire à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales Ain Chock de l'Université Hassan II de Casablanca, qui a indiqué que la pandémie de Covid-19 apparaît comme une véritable épreuve de l'engagement effectif des entreprises marocaines en matière de RSE, soulignant que cette crise constitue une occasion pour les entreprises de faire l'inspection de leurs capacités de résilience, de gestion du risque et d'adaptabilité.

"Face à une tension inédite, les organisations doivent s'interroger, repenser leur façon de fonctionner pour ne plus revivre un tel choc. En particulier, cette crise doit être l'occasion de repenser la responsabilité de l'entreprise au sein

de la société : sa responsabilité vis-à-vis de ses parties prenantes, sa raison d'être, sa capacité à anticiper et à gérer les risques et les éventuelles crises", a souligné M. Cherkaoui, également consultant en RSE.

Depuis le début de la crise, les entreprises ayant les meilleures notations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) ont montré une plus forte résistance au choc économique et financier actuel. Cela constitue une preuve empirique de la pertinence de la RSE et de la nécessité d'intégrer l'analyse extra-financière dans l'évaluation des sociétés, affirme l'universitaire.

"Bien sûr, toutes les entreprises cotées subissent le choc économique et financier général. Mais celles ayant mis en place des politiques RSE fortes résistent mieux", a-t-il précisé, ajoutant qu'en temps de crise, la démarche RSE comprise et guidée par le bon niveau d'exigences métier sera un atout utile à l'entreprise pour se réinterroger sur ses paramètres d'environnement et trouver les réponses adaptées aux attentes de ses parties prenantes.

Le cadre normatif et réglementaire au Maroc n'a cessé de progresser au cours des dernières années. Outre le renforcement de démarches de responsabilité sociétale de la part des entreprises faisant appel public à l'épargne, le Maroc a également développé des produits d'investissement relatifs aux risques de durabilité et/ou à impact sociétal et environnemental positif.

Ainsi, dans la circulaire du 20 février 2019, l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) a introduit une exigence pour l'amélioration de la transparence des émetteurs sur la teneur, la fréquence et la pertinence de l'information communiquée. La circulaire prévoit

que les émetteurs intègrent dans leur rapport financier annuel un chapitre ESG. Au-delà de l'aspect reporting, cette obligation questionne ces entreprises sur ce qu'elles font en matière de RSE et sur comment elles le font.

Rappelons qu'en mai 2017, l'AMMC et la Bourse de Casablanca avaient publié le guide sur "la responsabilité sociétale des entreprises et le reporting ESG" dans l'objectif de promouvoir la culture de la RSE au niveau des sociétés faisant appel public à l'épargne au Maroc. Le guide clarifie quelques concepts et présente une approche pratique pour la mise en place de la démarche RSE et du reporting ESG.

Par ailleurs, l'AMMC a publié, en juin 2018, un guide sur "les Green, Social & Sustainability Bonds" en vue d'accompagner et d'encourager le développement du marché des instruments financiers destinés au financement du développement durable. Ce guide, qui s'inscrit dans la continuité du guide sur les Green bonds publié par l'Autorité en novembre 2016, vise à ouvrir davantage d'opportunités en matière de financement de la durabilité, et ce en introduisant deux nouveaux types d'instruments, à savoir les Social Bonds et les Sustainability Bonds.

De son côté, Bank Al-Maghrib (BAM) a publié en 2018 sa Charte de responsabilité sociétale pour appuyer les engagements pris par le Maroc dans le cadre de la COP22. La charte définit les cinq engagements de la Banque centrale, dans les domaines de la Responsabilité sociétale ainsi que les 22 actions qui seront portées par ses différentes entités.

Les cinq engagements portent sur l'engagement éthique, l'engagement environnemental, l'engagement vis-à-vis des collaborateurs, l'engagement économique et citoyen et l'engagement "Achats responsables".



La crise actuelle a propulsé la RSE sur le devant de la scène

Casablanca Finance City et le Belgian Finance Center scellent un partenariat

Casablanca Finance City (CFC) a annoncé, récemment, la signature d'un partenariat avec le Belgian Finance Center (BFC) établissant les bases d'une coopération durable en vue de promouvoir les opportunités d'investissement entre la Belgique, le Maroc et l'Afrique.

Cet accord entre l'autorité en charge de la promotion et du pilotage de la place financière marocaine et l'entité faisant la promotion et le développement de la place financière belge, fournira dans ce cadre une plateforme d'échange en vue d'encourager les meilleures pratiques et le partage de connaissances dans les domaines du financement des PME et de la gouvernance d'entreprise, indique CFC dans un communiqué.

Ce partenariat vise également à faciliter le partage d'informations et

d'expertises entre les deux entités afin de développer une coopération efficace, précise la même source, notant que ce volet inclura notamment l'organisation de programmes conjoints d'éducation et de formation financière professionnelle, de recherche et d'ateliers, mais aussi de publications et d'échanges de délégations business, entre autres, rapporte la MAP.

Cité par le communiqué, le CEO de CFC, Saïd Ibrahim, a fait part de sa joie de signer ce partenariat avec le Belgian Finance Center, soulignant que "celui-ci permettra de renforcer notre coopération avec la Belgique qui est un partenaire historique du Maroc".

Le partenariat couvre en particulier deux thématiques capitales dans le cadre de la relance post-Covid, à savoir le financement des petites et

moyennes entreprises (PME) et la gouvernance des entreprises, a-t-il ajouté, notant qu'il "est également un gage de reconnaissance de l'excellence des relations qui nous unissent".

Pour sa part, le président du BFC, Bruno Colmant, a exprimé son souhait de promouvoir la coopération de la Belgique avec le Maroc et l'Afrique en général.

"Comme CFC, le BFC est membre fondateur de la World Alliance of International Financial Centers, ce qui prouve notre volonté de développer l'aide mutuelle entre les pays", a-t-il dit, faisant savoir que les centres financiers ont la capacité de promouvoir la croissance économique et la coopération internationale grâce aux liens qu'ils tissent entre eux et à leurs compétences technologiques.



Avec "Small Axe", Steve McQueen raconte l'histoire oubliée de l'Angleterre noire

Le réalisateur britannique oscarisé Steve McQueen livre, avec la série de films "Small Axe", une fresque historique de l'Angleterre noire, largement oubliée des ouvrages officiels. Cinq films, plus de six heures d'images et près de vingt ans couverts, la mini-série du metteur en scène noir produite par Amazon et la BBC est un projet colossal, peut-être celui d'une vie. Né à Londres de parents originaires respectivement de la Grenade et la Trinité-et-Tobago, Steve McQueen, réalisateur de "12 Years a Slave" (2013), est lui-même un produit de cette vague migratoire caribéenne qu'a connue l'Angleterre durant les années 1950-60. C'est un peu l'histoire de ces Britanniques, nés dans des colonies devenues progressivement indépendantes et partis vivre en Angleterre, qu'a voulu raconter le metteur en scène de 51 ans dans cette série diffusée à partir de vendredi sur Amazon aux Etats-Unis et parallèlement sur la chaîne BBC One au Royaume-Uni. "Small Axe" mélange des épisodes directement tirés de la réalité, comme le premier volet, "Mangrove", avec des parties qui

s'attachent davantage à restituer l'atmosphère d'une époque, à l'instar de "Lovers Rock". "Je voulais porter à l'écran des histoires qui n'étaient pas connues", a expliqué le réalisateur lors d'une table ronde virtuelle organisée durant le festival du film de New York, où plusieurs volets de "Small Axe" ont été présentés. "Elles n'étaient pas écrites dans les livres d'histoire", a-t-il insisté, et pourtant, "elles ont été très importantes dans l'histoire du Royaume-Uni". La culture caribéenne a eu une influence marquante en Angleterre, rappelle-t-il. Le carnaval de Notting Hill, qui rassemble chaque année plusieurs centaines de milliers de personnes dans l'ouest de Londres, en est l'un des exemples les plus évidents.

Pour constituer son matériau, Steve McQueen a réalisé des centaines d'interviews et s'est quasiment mué en archiviste. "J'étais passionné à l'idée de parler à ces gens, d'enregistrer leur histoire."

Il voulait aussi montrer la réalité du racisme institutionnel au Royaume-Uni, incomparablement moins documenté



par la télévision et le cinéma que son équivalent aux Etats-Unis.

Le point de départ de "Small Axe" se situe en 1968 et correspond à l'un des épisodes les plus marquants du combat contre la discrimination et les préjugés en Grande-Bretagne. Il évoque le destin oublié de Frank Clichlow, petit entrepreneur aspiré malgré lui dans cette lutte, par l'entremise de son restaurant, Mangrove, devenu un symbole pour toute une communauté à Notting Hill, quartier depuis gentrifié.

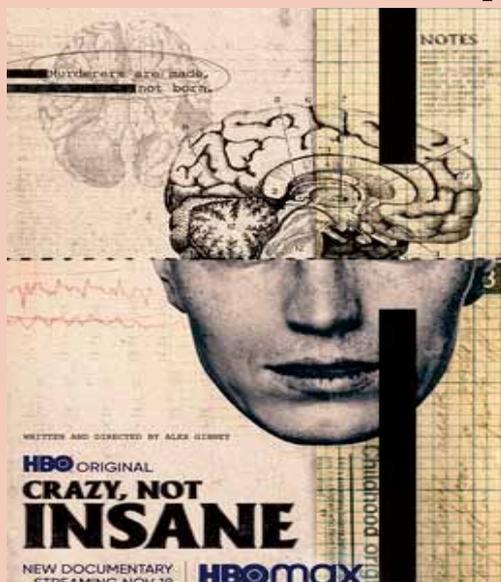
Maître du réalisme, connu pour son cinéma intense et sans emphase, Steve McQueen recrée, au fil des épisodes de "Small Axe", quelques moments phares de l'histoire des Britanniques d'origine caribéenne, mais aussi beaucoup de petits instants, tout aussi précieux pour saisir ce qu'était leur quotidien. "Lovers Rock" est, à ce titre, un volet totalement atypique, axé autour d'une soirée dansante, avec quelques scènes de transe collective d'une rare authenticité.

Les personnages de "Small Axe" sont pour l'essentiel des gens ordinaires qui ont eu foi en leur place dans une so-

ciété largement hostile. C'est la "petite hache" (small axe) de la chanson éponyme de Bob Marley, qui, à force de coups répétés, finit par abattre le "grand arbre" (big tree) de l'inégalité. Côté production, Steve McQueen a voulu profiter de ce projet pour offrir à des comédiens noirs un écrin. "Au Royaume-Uni, il y a au moins deux générations d'acteurs qui n'ont jamais eu l'opportunité de briller", a-t-il expliqué. "Et c'est désolant." Le réalisateur de "Shame" a aussi constitué, derrière la caméra, une équipe très ouverte à la diversité, lui qui a déjà reproché à Hollywood d'être trop fermé.

Steve McQueen a dédié "Small Axe" à George Floyd, Américain noir dont la mort aux mains de la police a déclenché un mouvement civique de grande ampleur en mai-juin dernier. "J'aurais voulu que George Floyd soit là aujourd'hui, mais il n'est pas mort en vain", a dit le quinquagénaire Caméra d'or à Cannes en 2008 pour "Hunger". "Les films « Small Axe » racontent, comme d'autres, ce que c'est que d'être noir en ce monde."

Un documentaire HBO se penche sur la psychologie des tueurs en série



Le mois prochain, Lisa Montgomery, qui a étranglé une femme enceinte puis l'a éventrée pour lui voler son bébé, sera la première femme à être exécutée par le gouvernement des Etats-Unis depuis 67 ans.

Est-elle folle ou non? Mérite-t-elle de mourir pour les crimes qu'elle a commis? Le débat autour de la peine capitale et des maladies mentales est au coeur du documentaire "Crazy, Not Insane", diffusé depuis mercredi par la chaîne HBO, qui suit la carrière de la célèbre psychiatre Dorothy Otnow Lewis, spécialiste des tueurs en série.

Lisa Montgomery, 52 ans, a été condamnée à la peine capitale en 2007 par un tribunal fédéral. Le gouvernement de Donald Trump a décidé de reprendre les exécutions au niveau fédéral l'été dernier et un tribunal a refusé de reconnaître l'irresponsabilité pénale liée à la folie. Plus rien ne s'oppose donc à ce que la quinquagénaire reçoive une in-

jection létale. "Il n'y a pas besoin d'être psychiatre pour savoir que cette femme est très, très perturbée mentalement", dit à l'AFP le Dr Lewis. "Car enfin, tant de choses chez elle relèvent de la psychose", s'indigne l'experte, qui se dit "atterrée" par la décision de l'exécuter. "Je ne comprends pas, d'où vient cette incroyable soif de sang", lâche-t-elle.

Dorothy Otnow Lewis s'est entretenue avec pas moins de 22 tueurs en série et a fondé une clinique pour les jeunes criminels. Elle affirme que les troubles qui conduisent à la violence et au meurtre sont généralement la conséquence d'abus extrêmes subis durant l'enfance et de problèmes neurologiques, et pas l'expression d'une envie "innée" de faire le mal. Pour lui éviter la peine capitale, les avocats de Lisa Montgomery avaient d'ailleurs abondamment cité les abus sexuels qu'elle avait subis dans sa jeunesse ainsi que des blessures à la tête.

Le documentaire de HBO passe en revue de nombreux tueurs en série, pour finir avec l'un des plus sinistres patients examinés par le Dr Lewis: Ted Bundy, qui a avoué une série de viols et au moins trente meurtres. Il avait terrorisé les Etats-Unis dans les années 1970 et il est devenu pour beaucoup un symbole du mal à l'état pur.

M. Bundy affirme avoir connu une enfance des plus normales et très heureuse. Mais Mme Lewis estime que le tueur a souffert de trouble dissociatif de l'identité (TDI), aussi appelé trouble de la personnalité multiple, provoqué par l'éducation violente inculquée par son grand-père Sam.

Dans le documentaire de HBO, la psychiatre montre des lettres d'amour écrites par Ted Bundy mais signées "Sam". Or les individus souffrant de ce genre de trouble revêtent fréquemment l'identité de ceux qui les ont abusés, pour se protéger, dit-elle.

Censurée par Instagram, Marion Cotillard pousse un gros coup de gueule



En cette fin d'année 2020, Marion Cotillard devrait être en Chine en train de tourner la superproduction Astérix et Obélix : L'empire du milieu, réalisé par son compagnon Guillaume Canet, dans laquelle elle incarne le personnage de Cléopâtre. Mais la pandémie est passée par là et le tournage de la comédie au budget pharaonique de 65 millions d'euros est repoussé aux calendes grecques (pour l'instant, mars 2021). En attendant, le couple s'occupe de ses deux enfants Marcel et Louise... et semble passer pas mal de temps sur les réseaux sociaux. Récemment, Marion Cotillard a enchanté ses abonnés avec la diffusion d'une publicité dans laquelle on la voyait danser à merveille. De son côté, son chéri a beaucoup amusé ses followers en publiant une vidéo hilarante sur le couvre-feu. On se souvient aussi que les deux

stars avaient fait l'événement lors d'une bataille homérique de photos dossiers à l'époque de la sortie du film Rock'n'Roll en 2017. Acteurs engagés, Guillaume Canet et Marion Cotillard utilisent aussi les réseaux sociaux pour faire passer des messages, que ce soit la défense des agriculteurs ou le respect de l'environnement. Le 20 octobre dernier, rien de tout ça : la comédienne de La Môme avait publié une adorable photo d'elle quand elle n'était qu'une petite fille. Un cliché inédit qu'elle avait partagé pour remercier ses fans de leurs tendres messages d'anniversaire. Cette photo, a priori innocente, montrait une Marion Cotillard enfant, torse nu, le visage caché à moitié par ses cheveux. Mais elle n'a pas fait long feu sur le réseau social : deux semaines après sa publication, elle a été purement et simplement supprimée par Instagram pour cause

de nudité infantile. L'actrice de Taxi ne décolère pas et a fait part de son courroux ce mercredi en publiant la photo de la notification de suppression qu'elle a reçue : "15 jours après avoir posté une photo de moi enfant pour remercier les gens de m'avoir souhaité mon anniversaire... ceci est arrivé... On vit une époque formidable. Hasta la vista @instagram." Un message qu'elle a ensuite réitéré en anglais, afin d'amener une portée internationale à son coup de gueule. Dans les commentaires, ses amis Léila Bekhti et Gilles Lellouche ont fait part de leur incompréhension devant la décision du géant américain. Cela signifie-t-il que Marion Cotillard entend supprimer son compte dans les prochains jours ? Ce serait sans doute une grande perte pour les 1,5 million de personnes qui suivent l'actrice sur Instagram...

Bouillon de culture

Salai

Un tableau rare attribué à Gian Giacomo Caprotti dit Salai, proche collaborateur de Léonard De Vinci, a été adjudé mercredi à Paris 1,7 million d'euros, rapportent les médias français, citant la maison de ventes française Artcurial. "La Madeleine pénitente" est l'une des rares œuvres reconnues comme étant de la main de cet artiste, qui fut apprenti pendant de longues années du grand maître italien. C'est une experte italienne venue spécialement de Milan qui l'a authentifié comme étant un tableau de Salai. En raison des restrictions mises en place pour lutter contre la pandémie du coronavirus, la vente de ce tableau sur panneau de bois de 65 cm sur 50 cm estimé entre 100.000 et 150.000 euros, a eu lieu à huis clos. "Le tableau est en bon état de conservation mais demande à être nettoyé (un essai a été réalisé sur le bras gauche de la sainte). Il est sous un vernis sale et oxydé, présente quelques repeints, ce qui empêche d'en saisir la grande qualité", souligne Artcurial, l'une des plus grandes maisons de vente aux enchères en France, sur son site internet.



L'Université Al Akhawayn tient son Concours international de l'écriture d'histoires courtes



Le Centre d'Etude de la Langue arabe et de la Littérature relevant de l'université Al Akhawayn à Ifrane (AUI) a organisé, récemment, la 2ème édition du Concours International de l'écriture d'histoires courtes destinées aux enfants de la petite enfance et du primaire.

Ce concours, qui s'inscrit dans le cadre des réformes initiées par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique en matière de promotion de la lecture et de littérature en arabe, vise à "encourager les personnes créatives à produire des histoires courtes en langue arabe et à développer la prise de conscience des apprenants sur les Objectifs de Développement Durable tels que stipulés par l'Organisation des Nations-Unies", précise un communiqué de l'AUI.

Ces œuvres concernent, souligne la même source, la pauvreté, la faim, la santé, l'éducation, le changement climatique, l'égalité des sexes, l'eau et l'assainissement, l'énergie propre, l'environnement, la réduction des inégalités sociales, l'emploi et le développement économique, l'industrie et l'innovation, les villes et sociétés durables, la consommation responsable, la vie sous l'eau et la paix et la justice.

Cette édition qui a connu une présence féminine remarquable, a été marquée par une cérémonie de remise des prix aux écrivains d'histoires pour enfants.

Dans la catégorie des histoires fictives, le 1er prix

est revenu à Chaimae Buibes pour son histoire "Al Hadika" (Le Jardin), le 2e prix a été remporté par Zahra Diker pour "Allawha Al Ghariba" (Tableau étrange) et le 3e prix a été décroché par Abdellah Ben Kaka pour son histoire "Al Moalime Saghir" (le petit instituteur).

Pour ce qui est des histoires informatives, le 1er prix a été remporté par Noura Mahboubi pour son histoire "Ranine fi rihlat Likhabaya Al Odne" (un voyage dans l'oreille), le 2e prix est revenu à Manar Idouaarab pour "Al Monakh" (le climat) alors que le 3e prix a été décroché par Rhita Darwiche pour son histoire "le plastique, ennemi des animaux marins".

Dans la catégorie des histoires scientifiques et encyclopédiques, les 1er prix, 2e prix et 3e prix sont revenus respectivement à Kaoutar Rjafallah, Ouhoud Ennaci et Hassan Hamriqi pour leurs histoires "le petit dessinateur", "Le voyage de Yakkane" et "procès d'un individu".

Quant au Prix du public, il a été remporté par Marwa Damaan pour son histoire "Nous sommes égaux" alors que le prix du plus jeune participant est revenu à Fatima zahra Tabzioui qui a écrit "l'eau est la source de la vie".

En plus des histoires gagnantes, le Centre publiera un total de 35 histoires qui seront mises à la disposition des élèves, des parents et des praticiens via le site web du Centre d'Etude de Langue Arabe et de Littérature de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de l'Université Al Akhawayn.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE NADOR
PACHALIK
D'AL AAROUI
COMMUNE
D'AL AAROUI
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
(Séance publique)
Le lundi : 14/12/2020 à 11 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Commune d'Al Aaroui à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix suivant: Appel d'offres n° : 04/2020 relatif à l'achat de matériel électrique pour entretien de l'éclairage public à la Com-

mune d'Al Aaroui.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Commune d'Al Aaroui (Service des marchés), ils peuvent être également téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat: WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA
Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui les demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n°: 2.12.349 du Jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Le cautionnement Provisoire est fixé à: DIX MILLE DIRHAMS (10.000,00 DH). L'estimation des coûts des

prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de: Cinq Cent Quatre Vingt Douze Mille Cinq Cent Quatre Vingt Dirhams (592.580,00 DH) TTC. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article : 27, 29 et 31 du décret n°: 2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés à la Commune d'Al Aaroui.
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
-Soit déposés par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article: 25 du décret n°: 2.12.349 précité.
I) Dossier administratif comprenant:

a) La déclaration sur l'honneur.
b) Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu.
II) Dossier technique comportant:
a) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécuté ou à l'exécution

desquelles il a participé.
b) Les attestations délivrées par les hommes d'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.
N° 10 174/PA

UNIVERSITÉ HASSAN II DE CASABLANCA
LA PRÉSIDENTE

AVIS RECTIFICATIF
Appel d'offres ouvert N° 161/UH2C/2020

L'Université Hassan II de Casablanca informe le public que l'avis d'appel d'offres N° 161/UH2C/2020 dont l'objet est L'Acquisition de Matériels Scientifiques et Informatiques au profit de l'Ecole Normale Supérieure, en deux lots, lot n°1 : Matériels Scientifiques et lot n°2 : Matériels Informatiques : Baie de stockage, publié dans le journal libération du 16/11/2020 est rectifié comme suit

Les estimations, du maître d'ouvrage, des coûts sont fixées:

Lot n°1: 903 199.20 DH TTC

Lot n°2: 397 800.00 DH TTC

Le reste est sans changement.

N° 10 176/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE LA CULTURE DE LA
JEUNESSE ET DES SPORTS
DIRECTION REGIONALE FES-MEKNES
DIRECTION PROVINCIALE
DE TAOUNATE

AVIS DE REPORT
DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SUR
OFFRE DE PRIX
N° 07/2020

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offre ouvert sur offre de prix n°07/2020 ,Qui a pour objet : **L'achèvement des travaux de construction du nouveau siège de la direction provinciale de taounate et d'un logement de fonction dépendant de la direction provinciale de la jeunesse et sports taounate** et qui a paru aux journaux libération le 16/11/2020 sous n° 9166 et alittihad alichitiraki le 17/11/2020 sous n°: **12.693** que la date d'ouverture de plis est reporté au :

- 09/12/2020 à 15h 00mn au lieu du 08/12/2020 à 15h00mn.

Le reste est sans changement

N° 10 175/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Hassan II
École Nationale des Sciences Appliquées Berrechid

Avis de Concours de Recrutement
d'un Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant
(01 poste)
Spécialité : Anglais
Session : 11 décembre 2020

Le Directeur de l'École Nationale des Sciences Appliquées de Berrechid, annonce l'organisation d'un concours de recrutement d'un Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant (01 poste), spécialité « **Anglais** » de la session du 11 décembre 2020.

Sont autorisés à participer à ce concours, les **fonctionnaires d'Etats**, titulaires d'un diplôme de doctorat, doctorat d'Etat ou tout diplôme reconnu équivalent dans la spécialité demandée.

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent s'inscrire sur la plateforme « e-concours.uh1.ca.ma » avant le **07 décembre 2020**.

Le Concours comporte deux épreuves :

- ✓ Une épreuve écrite sur l'étude du dossier scientifique et du parcours académique du candidat par la commission de jury désignée.
- ✓ Un entretien oral des candidat(e)s présélectionné(e)s avec les membres du jury.

Le Dossier de candidature est constitué de :

- Une (01) demande adressée à Monsieur le Directeur de l'École Nationale des Sciences Appliquées de Berrechid ;
- Une (01) Attestation de travail récente (de moins de trois mois);
- Une (01) autorisation de participation au concours ;
- Cinq (05) exemplaires du curriculum vitae du candidat(e) ;
- Cinq (05) exemplaires certifiés conformes aux originaux des diplômes ;
- Cinq (05) exemplaires de la thèse de doctorat ;
- Cinq (05) exemplaires de l'ensemble des travaux de recherche individuel, ou en collaboration (Articles, ouvrages, études, monographies, etc...);
- Deux (02) copies certifiées conformes aux originaux de la carte d'identité nationale ;
- Une (01) enveloppe timbrée portant le nom et prénom ainsi que l'adresse du candidat(e) ;

NB :

- ✓ Pour les diplômés étrangers, le candidat est tenu de présenter une copie (01) de l'arrêté d'équivalence délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.
- ✓ Les dossiers des candidat(e)s retenu(e)s pour passer l'entretien oral, doivent être déposés au service de Gestion des Ressources Humaines de l'École Nationale des Sciences Appliquées de Berrechid, avant l'entretien.
- ✓ **Les documents administratifs doivent être certifiés conformes aux originaux avant la date du 07 décembre 2020.**



Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Berrechid, Bd de l'Université B.P 218, Berrechid
Tél : 0522 32 47 58 – Fax : 0522 53 48 30 Site Web : www.estb.ac.ma

N° 10 177/PA

ENS
ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
UNIVERSITÉ HASSAN II DE CASABLANCA

Avis de concours de recrutement
d'un Professeur d'Enseignement Supérieur Assistant
Session du 11 /12/ 2020

L'Université Hassan II de Casablanca organise un concours pour le recrutement d'un Professeur d'Enseignement Supérieur Assistant, au profit de l'École Normale Supérieure Casablanca, dans la spécialité **Physique de la matière condensée** ou **Physique des matériaux**, session du 11/12/2020.

Ce concours est ouvert : aux candidats **fonctionnaires** titulaires d'un Doctorat ou d'un Doctorat d'Etat ou d'un diplôme reconnu équivalent, dans la spécialité demandée.

Procédure de candidature : Les candidatures se feront **obligatoirement et exclusivement** en ligne via le portail <http://econcours.univh2c.ma/>

Délai de candidature : Avant le **07/12/2020**.

Le concours comporte deux épreuves :

- Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats ;
- Une épreuve d'exposé-entretien avec le jury sur l'ensemble de ses travaux scientifiques et pédagogiques.

Convocation des candidats : La liste des candidats admis à passer les entretiens oraux sera publiée sur les portails <http://econcours.univh2c.ma/> et www.emploi-public.ma. La publication de ladite liste tient lieu de convocation.

Dépôt des dossiers de candidature : Les candidats admis à passer les entretiens oraux sont appelés à déposer **obligatoirement** leurs dossiers de candidature pendant l'horaire administratif (horaire continu) et ce **avant l'entretien oral, sous peine d'exclusion**. Le dépôt s'effectue au secrétariat de la Direction de l'École Normale Supérieure site Bd Abdellah Ibrahim (Ex Km 9, route El Jadida près du rond-point Azbana) Casablanca.

Le dossier de candidature est constitué de :

- Une demande adressée au Directeur de l'ENS-Casablanca, portant nom complet, adresse de correspondance, adresse email et le numéro de téléphone du candidat ;
- Une autorisation à passer le concours émanant de l'autorité administrative dont relève le candidat ;
- Trois (03) extraits récents d'acte de naissance ;
- Trois (03) copies certifiées conformes à l'originale de la Carte d'identité Nationale ;
- Cinq (5) exemplaires du curriculum vitae ;
- Cinq (05) exemplaires des diplômes certifiés conformes aux originaux ;
- Cinq (05) exemplaires de la thèse de doctorat ;
- Cinq (05) exemplaires de l'ensemble des travaux de recherche personnels, ou en collaboration (Articles, Ouvrages, Etudes, Monographies...);
- Une copie (01) de l'arrêté d'équivalence, le cas échéant, pour les diplômés étrangers délivré par le Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur, accompagnée par l'arrêté du Ministère chargée de la fonction publique fixant la liste des diplômes nécessaires au recrutement des professeurs assistants sur concours.

Proclamation des résultats du concours :
Sur les portails <http://econcours.univh2c.ma/> et www.emploi-public.ma

N° 10 151/PC

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم تاونات
جماعة اولاد داود

اعلان عن تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2020

يعلن رئيس جماعة اولاد داود انه تقرر اجراء يوم السبت 12 دجنبر 2020 بمقر الجماعة تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 لولوج منصب واحد من درجة مساعد اداري من الدرجة الثانية ومنصب آخر من درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية. يفتح في وجه المساعدين الاداريين والمساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة المنتمين لميزانية هذه الجماعة والمتوفرين على اقدمية (6) ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة.

لدى فعلى من يهيمهم الأمر ايداع طلبات ترشيحهم مباشرة لدى مكتب الضبط بجماعة اولاد داود ، واخر اجل لقبول الطلبات هو يوم الخميس 2020/12/10

N° 10 132/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE KHEMISSET

**AVIS RECTIFICATIF
DE L'APPEL D'OFFRES N° : 46/2020/KH**

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires désirants participer à l'appel d'offres ouvert n° 46/2020/KH relatif à la « Réalisation des Essais de contrôle relatif aux travaux de mise en place des glissières de sécurité nécessaires au niveau des routes RR401, RR404, RR701, RP4301 et RP4333 dans la Province de Khémisset » dont la date d'ouverture des plis est prévue pour le 01/12/2020 à 11h00 a subi des rectifications au niveau du CPS concernant l'article II-1 relatif à la définition des prix, le bordereau des prix détail estimatif, ainsi qu'au niveau de l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage fixée à la somme de : 109.140,00 Dhs (Cent neuf mille cent quarante Dirhams).

Le reste sans changement.

Le CPS rectifié est téléchargeable du portail des marchés publics : www.portalmarchespublics.gov.ma.

N° 10 134/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur & de la Recherche Scientifique
Académie régionale d'Éducation et de la Formation
Région Rabat sés Salmans
Direction provinciale de Sidi Slimane

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 30/INV/DPSS/2020
SEANCE - PUBLIQUE**

Le lundi 14 décembre 2020 à partir de dix heures 00 min (10h00min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant : TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DU SIEGE DE L'INSPECTION ET DES ESPACES D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE

A.O.O N°	Objet	Estimation du coût des prestations	Caution Provisoire	Heure d'ouverture des plis des A.O
30/INV/DPSS/2020	TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DU SIEGE DE L'INSPECTION ET DES ESPACES D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	546 000,00 Dirhams TTC (Cinqcent quarante-six mille dirhams00 centimes TTC)	7 000,00dhs (sept mille dirhams)	A partir de dix heures 00min (10h:00min)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par courrier électronique au maître d'ouvrage à travers le portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur. La classe et la qualification exigées sont les suivantes :

A.OO n°	Nouveau système		Ancien système		Classe demandée
	Secteur	Qualifications demandées	Secteur	Qualifications demandées	
30/INV/DPSS/2020	A : Construction	A5	5 : Construction	5.18	5

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)
Les concurrents étrangers sont dispensés de ce certificat. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N° 10 135/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur & de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de la Formation - Région de l'Oriental
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA RÉGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION PROVINCIALE JERADA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Le 14/12/2020 à 10h00, il sera procédé dans le bureau des marchés au siège de la Direction provinciale de Jerada SIS quartier administratif Jerada l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix suivant :

N° AO	Objet	Estimation	Cautionnement provisoire
13/AFJ/2020	Achat des fournitures d'hygiène et de santé destinées aux établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de Jerada - Académie régionale d'éducation et de formation région de l'oriental.	TROIS CENT QUARANTE SEPT MILLE QUATORZE DHS ET QUATRE VINGT CTS TTC. 347 014,80 DHS. TTC	3000,00 DHS TROIS MILLE DHS.

Les dossiers des consultations peuvent être retirés du bureau des marchés relevant de la direction provinciale de Jerada. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés relevant de la direction provinciale de Jerada ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés de l'Etat conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 KAADA 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les dispositions de l'article 8 du règlement de la consultation, et doivent être originales ou copies certifiées conformes.

N° 10 133/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SAFI
SECRETARIAT GENERAL

**AVIS RECTIFICATIF D'OUVERTURE DES PLIS RELATIVE
AL'APPEL D'OFFRES OUVERT EN SEANCE PUBLIQUE
N° 50/INDH/2020**

Le Gouverneur de la Province de Safi, informe publiquement l'appel d'offres ouvert N° 50/INDH/2020, relatif aux TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ADDICTOLOGIE A LA VILLE DE SAFI.

publiée dans les journaux suivants :

- Libération N° 9163 du 12/11/2020
- Risalat al oumma N° 11671 du 12/11/2020

est modifié comme suit :

- Caution provisoire :
TRENTE-CINQ MILLE DIRHAMS (35 000,00).
- Estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de :
DEUX MILLIONS DEUX CENT SOIXANTE-HUIT MILLE QUATRE CENT TRENTE-HUIT DIRHAMS (2 268 438,00 DHS) TTC.
- Les concurrents nationaux doivent produire une copie certifiée conforme à l'originale des certificats de qualification et de classification suivants:

Secteur	Classe	Qualification exigée
A : Construction	4	A2 : Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiments.

au lieu de

- Caution provisoire :
CINQUANTE-HUIT MILLE DIRHAMS (58 000,00).
- Estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de :
TROIS MILLIONS HUIT CENT ONZE MILLE HUIT CENTS DIRHAMS TTC (3.811.800,00).
- Les concurrents nationaux doivent produire une copie certifiée conforme à l'originale des certificats de qualification et de classification suivants:

Secteur	Classe	Qualification exigée
A : Construction	3	A2 : Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiments.

N° 10 136/PA

CONSTITUTION
I/- Aux termes d'un acte SSP du 12/10/2020 a Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée associée unique:
Dénomination : «SWITCH COM» SARLAU.
Objet : TELECOMMUNICATION ELECTRICITE VENTILATION CLIMATISATION.
Siège Social : CASABLANCA, 26 AV MERS SULTAN APPT 3 ETG 1.
Capital Social : 100 000.00 DHS (Cent Mille dirhams).
Apport :
L'associé fait apport à la société d'une somme en espèce à savoir : Mr. YOUNESS EL GHAZI : 100.000.00 DHS
Durée : 99 ans.
Gérance : Mr : YOUNESS EL GHAZI, gérant pour une durée illimitée.
II-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 479395.

N° 10 137/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
COMMUNE DE TABIA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 05/2020

Le mardi 15 décembre 2020 à 11 heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président de la commune de Tabia à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Creusement d'un puits au douar Boutib à la commune de tabia, province Azilal. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service technique de la commune, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : cinq mille dirhams, 00 cts (5.000,00 dh).

L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : quatre vingt treize mille neuf cent soixante dirhams 00 centimes (93 960,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service technique de la commune de Tabia ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement

de consultation.
N° 10 138/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Santé
Direction Régionale de Rabat - Salé - Kenitra
Délégation de Rabat
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 03/2020

Le 14/12/2020 à 10 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Délégation du Ministère de la Santé à la Préfecture de Rabat, 13 Avenue Jean Jaurès Cité les Orangers Rabat, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres des prix pour l'achat des fournitures pour ateliers d'appareillage orthopédique destiné à la Délégation du Ministère de la Santé à la Préfecture de Rabat en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la Préfecture de Rabat, 13 Avenue Jean Jaurès Cité les Orangers Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de quinze mille dirhams (15.000,00DHS).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de trois cent quatre vingt quinze mille six cent treize dirhams soixante centimes toutes taxes comprises. (395.613, 60 DHS T.T.C)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 ,31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 8 joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposé contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la Préfecture de Rabat, 13 Avenue Jean Jaurès Cité les Orangers Rabat ;
- Soit déposé par voie électronique dans le portail des marchés publics. www.marchéspublics.gov.ma ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BERKANE

AVIS DE REPORT DE L'AO N° BER // 352020
Le Directeur Provinciale de l'Equipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Berkane porte à la connaissance des concurrents que l'avis d'appel d'offre ouvert sur offres de prix N° BER/35/2020 concernant : Travaux de traitement des dégâts de crue de la RN2 entre les PK519+000 et PK 522+000, RP 6006, Province de Berkane, dont l'ouverture des plis prévus pour le Jeudi 10 Décembre 2020 à 12 heures est reporté pour le Lundi 14 Décembre 2020 à 12 heures.

N° 10 147/PA

de la séance et avant l'ouverture des plis ;
La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposés dans le bureau des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la Préfecture de Rabat, 13 Avenue Jean Jaurès Cité les Orangers Rabat avant le 11/12/2020 à 16 heures 30 mn (heure limite pour le dépôt de la documentation technique).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 10 144/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE LA SANTE
DIRECTION REGIONALE RABAT-SALE - KENITRA
DELEGATION DE RABAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 04/2020

Le 14/12/2020 à 11 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Délégation du Ministère de la Santé à la Préfecture de Rabat, 13 Avenue Jean Jaurès Cité les Orangers Rabat, à l'ouverture des plis relatif à l'achat de matériel technique pour ateliers d'appareillage orthopédique destiné à la Délégation du Ministère de la Santé à la Préfecture de Rabat en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la préfecture de Rabat, 13 Avenue Jean Jaurès Cité les orangers Rabat. Il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de dix mille dirhams (10 000 ,00 DHS)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux cent quatre vingt quinze mille sept cent cinquante cinq dirhams soixante centimes toutes taxes comprises. (295.755,60 DHS T.T.C).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 8 joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyé par courrier recommandé avec accusé

de réception au bureau précité ;

- Soit déposé contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la préfecture de Rabat, 13 Avenue Jean Jaurès les Orangers Rabat ;
- Soit déposé par voie électronique dans le portail des marchés publics. www.marchéspublics.gov.ma
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée dans le bureau des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la Préfecture de Rabat, 13 Avenue Jean Jaurès les Orangers Rabat avant le 11/12/2020 à 16 heures 30 mn (heure limite pour le dépôt de la documentation technique).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 10 145/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE BERKANE
AVIS D'APPEL D'OFFRE

OUVERT

N° Ber 37/2020

Le Lundi 14 Décembre 2020 à Dix heures, il sera procédé dans la Salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de BERKANE à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Travaux d'éclairage public de la voie de contournement de la ville de Berkane sur 12.43 km, relevant de la DPETLE de Berkane, Province de Berkane.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés à la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'eau de Berkane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 301 000,00 (Trois Cent et Un Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 20 107 947,83 DH (Vingt Million Cent Sept Mille Neuf Cent Quarante Sept Dirhams, Quatre Vingt Trois Centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux

marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés à la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'eau de Berkane
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport de la Logistique et de l'eau de BERKANE ;

- soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

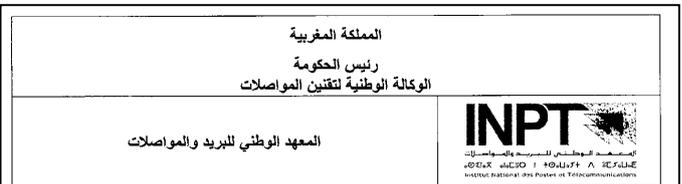
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

Le Dossier technique à fournir comprend :

La copie légalisée du certificat de qualification et de classification, en remplacement du dossier technique prévu par l'article 25 du décret n° 2-12-349 précité.

Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont :
Secteur : J
Qualification : J.4 - J.5 et J.6
Classe : 1

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique composé des pièces prévues à l'article 4 du règlement de la consultation.
N° 10 146/PA



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°07/2020/INPT

Le Lundi 14 Décembre 2020 à 10H00, il sera procédé dans les bureaux de l'INPT, avenue Allal Al Fassi - Madinat Al Ifrane Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :

Fourniture, livraison et pose de mobilier de bureaux, de mobilier des salles de cours et stores pour le compte de l'INPT, sis à Rabat- avenue Allal Al Fassi - Madinat Al Ifrane.

Marché alloti :

- Lot n°1 : Fourniture, livraison et pose de mobilier de bureaux, des stores et rideaux.
- Lot n°2 : Fourniture, livraison et pose de mobilier des salles de cours.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement auprès du Service des Achats - INPT, Rabat - Avenue Allal Al Fassi - Madinat Al Ifrane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma) et à partir du site web suivant : (www.inpt.ac.ma).

Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire.

L'estimation des coûts des prestations établie par l'INPT est fixée pour chaque à la somme de :

- ✓ Lot n°1 : six cent quarante-trois mille trois cent douze dirhams et quatre-vingt centimes toutes taxes comprises (643.312,80 DH/TTC).
- ✓ Lot n°2 : huit cinquante-et-un mille quatre cent soixante-douze dirhams toutes taxes comprises (851.472,00 DH/TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux articles 27,29 et 31 de la décision n°20/2014/DG portant règlement des marchés de l'ANRT.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposé contre récépissé leur plis dans le bureau du Service des Achats - INPT, Rabat - Avenue Allal Al Fassi - Madinat Al Ifrane, au plus tard la veille de la séance d'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation:

La documentation technique relative au mobilier objet du présent appel d'offres doit être déposée auprès du Service des Achats de l'INPT au plus tard le 11/12/2020 à 16H30 et ce, contre la délivrance d'un accusé de réception.

N° 150/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION
DE GUELMMIM OUED
NOUN
PROVINCE DE SIDI IFNI
AVIS DE CONSULTATION
ARCHITECTURALE
14/2020/BG

Le 14 Décembre 2020 à 12 h 00 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à la Consultation Architecturale Concernant :

Réalisation des études architecturales et suivi des travaux de construction de deux logements de fonction à la ville de Sidi Ifni, Province de Sidi Ifni.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré gratuitement au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le Budget Prévisionnel Maximum, Hors Taxes, Pour L'exécution Des Travaux Est De : Deux million deux cent cinquante mille dirhams, 00 Cts (2.250.000,00 Dh).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret 2-12-349 du 8 Joumada 1er 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec ac-

cusé de réception au service Précité ;

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation.

N° 10 150/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya Région Guelmim
Oued-Noun
Province de Sidi Ifni
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

SUR OFFRES DE PRIX
N° 21/2020/BG

Le 14 décembre 2020 à 10 h 30 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : La Réalisation des études techniques et suivi des travaux de construction de deux logements de fonction à la ville de Sidi Ifni, Province de Sidi Ifni.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés de la Province de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1.000,00 dhs (Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à

la somme de : 60.000,00 dhs (Soixante Mille Dirhams, 00 Cts).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni,

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la Séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

- Les Concurrents installés au Maroc doivent produire la copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément :

Le domaine d'activité exigé est : D1 OU BIEN (D14 & D15 & D16)

- Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 08 du règlement de consultation.

N° 10 151/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya Région Guelmim
Oued-Noun
Province de Sidi Ifni
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

SUR OFFRES DE PRIX
N° 22/2020/BG

Le 14 Novembre 2020 à 11 h 00 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : Contrôle, suivi de la qualité des travaux et optimisation des études relatives aux travaux de construction de deux logements de fonction à la ville de Sidi Ifni, Province de Sidi Ifni.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés de la Province de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1.000,00 dhs (Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 60.000,00 dhs (Soixante Mille Dirhams, 00 Cts).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni,

- Soit les remettre au Prési-

dent de la commission d'appel d'offres au début de la Séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 08 du règlement de consultation.

N° 10 152/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION
DRAA-TAFILALET
PROVINCE
D'ERRACHIDIA
CERCLE D'ERFOUD
CAIDAT
ARAB SABBAH ZIZ
COMMUNE D'ES SIFA
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT N° 01/2020

LE 14/12/2020 A 10 HEURES IL SERA PROCÉDE EN SEANCE PUBLIQUE DANS LA SALLE DES REUNIONS DE LA COMMUNE D'ES-SIFA A L'OUVERTURE DE PLS RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX POUR :

RENFORCEMENT ET EXTENSION DU RESEAU D'EAU POTABLE AU NIVEAU DES KSOURS DOUAR ET MANGARA RELEVANT DE LA COMMUNE TERRITORIALE D'ES-SIFA - PROVINCE D'ERRACHIDIA.

LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES PEUT ETRE RETIRE DU BUREAU DES MARCHES A LA COMMUNE ES-SIFA. IL PEUT EGLEMENT ETRE TELECHARGE A PARTIR DU

PORTAIL DES MARCHES DE L'ETAT www.marchespublics.gov.ma.

LE CAUTIONNEMENT PROVISOIRE EST FIXE A LA SOMME DE TRENTE MILLE (30 000,00) DIRHAMS.

L'ESTIMATION DES COÛTS DES PRSTATIONS ETABLIE PAR LE MAITRE D'OUVRAGE EST FIXEE A LA SOMME DE : NEUF CENT VINGT DEUX MILLE DEUX CENT DHS, (922 200,00) DIRHAMS T.T.C

LE CONTENU AINSI QUE LE DEPOT DES DOSSIERS DES CONCURRENTS DOIVENT ETRE CONFORMES AUX DISPOSITIONS DES ARTICLES 27,29 ET 31 DU DECRET N°2-12-349 RELATIF AUX MARCHES PUBLICS.

LES CONCURRENTS PEUVENT :

-SOIT ENVOYER PAR COURRIER RECOMMANDE AVEC ACCUSE DE RECEPTION AU BUREAU PRECITE.

-SOIT DEPOSER CONTRE RECEPISSE LEURS PLS DANS LE BUREAU DES MARCHES.

-SOIT DEPOSER PAR VOIE ELECTRONIQUE AU PORTAIL DU MARCHES PUBLICS.

-SOIT LES REMETTRE AU PRESIDENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES AU DEBUT DE LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLS.

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 6 DU REGLEMENT DE CONSULTATION.

N° 10 153/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE DE BEN AHMED
DIVISION A.J.A.F
SERVICE DES R.F.H.C

Avis d'appel d'offres ouvert
n° 02/ DAJAF/2020 Séance publique

Le jeudi 17 Décembre 2020 à 10 h, il sera procédé dans la salle des réunions de la Commune de Ben Ahmed à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre des prix pour l'exercice 2021 du 01/01/2021 au 31/12/2021 concernant le lot unique d'affermage des Parkings ci-après :

- STATION 1- Parking pour stationnement (automobiles, moto bicyclette) situé à coté de Barid Al Maghrib - la Cour de la famille de Ben Ahmed.
- STATION 2- Parking pour stationnement (automobiles, moto bicyclette) situé entre la Cour de la famille de Ben Ahmed et le marché Municipal.
- STATION 3- Parking pour stationnement (automobiles, moto bicyclette) situé à la Cour de 1^{ère} Instance de Ben Ahmed.
- STATION 4- Parking pour stationnement (automobiles, moto bicyclette) situé à la gare routière de Ben Ahmed.
- STATION 5- Parking pour stationnement (automobiles, moto bicyclette) situé devant le siège de la Commune de Ben Ahmed

Le dossier d'appel d'offres peut être retirés de la Division des finances locales et des affaires économiques et sociales, il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma). Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada 1 1434 (20 mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état ainsi que certaines règles relatives à leur contrôle et à leur gestion. L'acquisition du dossier d'appel d'offres est gratuitement.

L'estimation du lot, ainsi que le cautionnement provisoire sont fixés comme suit :

L'estimation annuelle (en DH)	Cautionnement provisoire(en DH)
60.000,00	25.000,00

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 02-12-349 précité.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception leurs plis au bureau du Président du conseil Communal de Ben Ahmed.

- Soit les déposer contre récépissé au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit les déposer par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 02-12-38849 précité à savoir :

- 1 - Dossier Administratif comprenant :
 - a- La déclaration sur l'honneur.
 - b- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent.
 - c- L'Attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente de lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.
 - d- L'Attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la CNSS certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme.
 - e- Le Récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu.
 - f- Le certificat d'immatriculation au registre du commerce.
 - G - Photocopie légalisée de la carte d'identité nationale.
 - H - Le cahier des charges doit être paraphé
 - j- Lettre de Consultation

2) Offre financière :
a-Acte d'engagement signé par le concurrent
b- Un chèque certifié d'un montant de six mois d'avance de loyer.

N° 10 148/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya Région Guelmim Oued-Noun
Province de Sidi Ifni

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 23/2020/BG

Le 14 décembre 2020 à 11 h 30 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : Etude géotechnique et contrôle des matériaux de construction de deux logements de fonction à la ville de Sidi Ifni, Province de Sidi Ifni.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés de la Province de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 500,00 dhs (cinq cent Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 30.000,00 dhs (Trente mille Dirhams, 00 Cts).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni,

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la

Séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 08 du règlement de consultation.

Les Concurrents installés au Maroc doivent produire la copie légalisée du certificat de classification et de qualification figurant sur le tableau suivant :

Activité	Qualification	Catégorie
EG	EG.1	4
CQ	CQ.1	4

Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

N° 10 149/PA

**ROYAUME DU MAROC
UNIVERSITE CHOUAIB
DOUKKALI
ECOLE NATIONALE
DES SCIENCES
APPLIQUEES -
EL JADIDA -
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT**

N° 03/ENSAJ/2020
Le Lundi 14 Décembre 2020 à 10h00, il sera procédé, au siège de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre, sur offres de prix intitulé Achat de matériel informatique pour l'Ecole nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir de l'adresse électronique du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma

Le présent appel d'offres est lancé en quatre lots (04 lots)

Le cautionnement provisoire est fixé à Douze Mille Dirhams (12 000,00 Dh)
L'estimation du coût établi par le maître d'ouvrage est fixée à: SIX CENT QUARANTE SEPT MILLE HUIT CENT CINQUANTE SIX DIRHAMS TTC (647.856,00 DH TTC)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service économique de l'Ecole nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés auprès du service économique de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida au plus tard le jour ouvrable précédant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis dans l'avis d'appel d'offres.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de la consultation.
N.B : La société qui retire le dossier de l'appel d'offres par téléchargement du portail des marchés publics, doit informer le Service des Affaires Economiques de l'ENSA d'El Jadida par téléphone (0 5 . 2 3 . 3 9 . 5 6 . 7 9 - 05.23.34.48.22), par fax (05.23.39.49.15).

N° 10 154/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Education nationale de la Formation professionnelle de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
Académie Régionale d'Education et de Forma-

tion de la Région
Marrakech Safi
Direction Provinciale de
Yousseoufia
**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES
DE PRIX N°**

24/2020/Y/INV
Le 14/12/2020 à Dix (10) heures, Il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Yousseoufia/AREF MS, rue Tanger, Qu. Mohammadi, Yousseoufia 46300, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 24/2020/Y/INV en lot unique concernant l'Acquisition de mobilier d'enseignement pour l'équipement des espaces d'orientation relevant de la direction provinciale de Yousseoufia, AREF MS.

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré du service de la Gestion des ressources humaines et des affaires administratives et financières, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma

- Le montant de la caution provisoire est fixé à la somme de: 800,00 DH (Huit Cents Dirhams).
- L'estimation des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: 59.712,00 DH (Cinquante Neuf Mille Sept Cent Douze Dirhams)-TTC.

- Dernier délai de dépôt des échantillons au service de la Gestion des ressources humaines et des affaires administratives et financières est le: 11/12/2020 avant Seize (16) heures.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité;

- Soit les déposer contre récépissé, dans le bureau d'ordre de la DP de Yousseoufia rue Tanger, Qu. Mohammadi, Yousseoufia 46300;

- Soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 9 du règlement de la consultation.

N° 10 155/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE
DES DOUKKALA

**AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERTS N°
29/2020**

(SEANCE PUBLIQUE)
Le 14/12/2020 à 10h00, il sera procédé en séance publique, au Siège de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala, 16 Avenue Mohamed VI à El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'AO ouvert sur offre de prix pour la " Fourniture de citernes tractées pour l'abreuvement du cheptel au profit des éleveurs relevant de la zone d'action de l'ORMVAD".

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Bureau Administratif et des Marchés du Département de Développement Agricole de l'ORMVAD, 16 Avenue Mohamed VI à El Jadida.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à : 10 000,00 (Dix Mille Dirhams).
L'estimation des coûts des fournitures établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 189.000,00 dirhams TTC (Cent Quatre Vingt Neuf Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013), relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;

- Soit, déposer leurs plis contre récépissé au Bureau Administratif et des Marchés du

Département de Développement Agricole de l'ORMVAD, 16 Avenue Mohamed VI à El Jadida;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;

- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les Catalogues, Prosopets, Notices ou autres Documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau des Marchés de l'ORMVAD sis à 16 Avenue Mohamed VI, El Jadida au plus tard le 11/12/2020 à 16h00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 10 156/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'AGRI-
CULTURE, DE LA PECHE
MARITIME,
DU DEVELOPEMENT
RURAL ET DES EAUX ET
FORETS
OFFICE REGIONAL DE
MISE EN VALEUR AGRICOLE
DES DOUKKALA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
N° 31/2020/ORD/DDA
- Petite et Moyenne
entreprise -
Le 14/12/2020 à 11 heures**

il sera procédé, dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (O.R.M.V.A.D.), sis à 16 Avenue Mohammed VI à El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres pour les : Travaux de foration de sondages avec leur transformation en 05 forages d'exploitation pour l'abreuvement du cheptel au niveau des communes rurales de Sidi Smail, Sebt Saiss, Zaouiat Saiss et Mogress concernées par le projet pilier II « intensification de la production des viandes rouges ovines par le croisement industriel dans la zone de Sidi Smail » dans la zone d'action de l'ORMVAD.

Le dossier de l'Appel d'Offres peut être retiré du Bureau Administratif et des Marchés du Département de Développement Agricole de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (ORMVAD), sis à 16 Avenue Mohammed VI - El Jadida, Maroc; il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : 25 000,00 (Vingt-cinq Mille Dirhams)
L'estimation du coût de des travaux de foration de sondages, établie par le maître d'ouvrage, est fixée à une somme de 993.450,00DH- TTC (Neuf cent quatre-vingt-treize mille quatre cent cinquante dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de l'ORMVAD du 11/03/2014 et son amendement n°1 du 19/05/2014.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;

- Soit les déposer contre récépissé au Bureau d'Ordre de l'ORMVAD, sis à 16 Avenue Mohammed VI - El Jadida, Maroc ;
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) ;
- Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le 02/12/2020 à 10 H à partir du sous centre agricole de Sidi Smail.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 12 du règlement de consultation.

N° 10 157/PA

**ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département
des Eaux et Forêts
Direction Régionale des
Eaux et Forêts et
de la Lutte Contre la
Désertification du Rif
Direction Provinciale des**

Eaux et Forêts et de la
Lutte Contre la Désertifica-
tion de Tétouan
**AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT N°**

23/2020/DPEFLCD-Té
(RESERVE A LA PETITE
ET MOYENNE ENTRE-
PRISE, AUTO-ENTRE-
PRENEURS,
COOPERATIVES ET
GROUPEMENT DE CO-
OPERATIVES)

Le Mardi 15 Décembre 2020 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'exécution des travaux de sylviculture sur une superficie de 1131,20 ha, répartis en six lots :

Lot n° 01 : L'exécution des travaux de sylviculture sur une superficie de 252 ha dans le périmètre incendié dénommé : Boujmil-Oued Zarjoune, relevant de la commune territoriale d'Alliyène, Préfecture de Mdiq-Fnideq (lot n° 01).

Lot n° 02 : L'exécution des travaux de sylviculture sur une superficie de 399 ha dans les périmètres incendiés dénommés : Fersioua-Dar El Mekki et Chfada, relevant des communes territoriales de Alliyène et Mdiq, Préfecture de Mdiq-Fnideq (lot n° 02).

Lot n° 03 : L'exécution des travaux de sylviculture sur une superficie de 87,60 ha dans le périmètre incendié dénommé : Boujmil, relevant de la commune territoriale d'Alliyène, Préfecture de Mdiq-Fnideq (lot n° 03).

Lot n° 04 : L'exécution des travaux de sylviculture sur une superficie de 85,60 ha dans le périmètre incendié dénommé : Ain Lahssan, relevant de la commune territoriale d'Ain Lahssan, Province de Tétouan (lot n° 04).

Lot n° 05 : L'exécution des travaux de sylviculture sur une superficie de 174 ha dans le périmètre incendié dénommé : El Kouf, relevant de la commune territoriale d'Alliyène, Préfecture de Mdiq-Fnideq (lot n° 05).

Lot n° 06 : L'exécution des travaux de sylviculture sur une superficie de 133 ha dans le périmètre incendié dénommé : Zemzem, relevant des communes territoriales d'Alliyène et Mdiq, Préfecture de Mdiq-Fnideq (lot n° 06).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des programmes et suivi évaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:
Lot n°1 : Douze mille (12.000,00 DH) dirhams.

Lot n°2 : Quinze mille (15.000,00 Dh) dirhams.

Lot n°3 : Vingt mille (20.000,00 Dh) dirhams.

Lot n°4 : Trente cinq mille (35.000,00 Dh) dirhams.
Lot n°5 : Quatre vingt dix mille (90.000,00 Dh) dirhams.

Lot n°6 : Cent vingt mille (120.000,00 Dh) dirhams
L'acte de cautionnement doit être libellé au nom de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Lot n° 01 : Trois cent soixante-dix-huit mille (378.000,00) Dirhams toutes taxes comprises.

Lot n° 02 : Quatre cent quarante cinq mille cinq cent (445.500,00) Dirhams toutes taxes comprises.

Lot n° 03 : Six cent soixante seize mille sept cent quatre (676.704,00) Dirhams toutes taxes comprises.

Lot n° 04 : Un million cent soixante dix-neuf mille neuf cent (1.179.900,00) Dirhams toutes taxes comprises.

Lot n° 05 : Deux million sept cent soixante dix mille sept cent quarante (2.770.740,00) Dirhams toutes taxes comprises.

Lot n° 06 : Trois million cent soixante douze mille sept cent quarante (3.172.740,00) Dirhams toutes taxes comprises.

En application des dispositions de l'article 156 du décret n° 2.12.349, et de l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 3011-13 du 30 octobre 2013 portant application de l'article 156 du Décret n° 2-12-349 les lots n° 01- 02- 03 et 04 du présent appel d'offres sont réservés à la petite et moyenne entreprise.

En application des dispositions du décret n° 2-19-69 relatif aux autos entrepreneurs, coopératives et groupement de coopératives, les lots n° 01- 02- 03 et 04 du présent appel d'offres sont réservés aux autos entrepreneurs, coopératives et groupement de coopératives.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan;

• soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit soumissionner par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 10 158/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT,
 DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

 DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT,
 DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
 DE LARACHE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 21/DPETLE/Lar 2020

Le 14 DECEMBRE 2020 à 10 H du matin, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau Larache, place Oued El Makhazine Larache à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

Travaux de signalisation verticale et mise en place des équipements de sécurité de la RR 410 du PK 2+000 au PK 60+000, de la RR417 du PK 0+000 au PK 23+000 et du PK 32+130 au PK 50+030, relevant de la DPETLE de Larache, Province de Larache.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la DPETLE de Larache place Oued El Makhazine Larache. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : www.mtpnet.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 29.000 ,00 DHS (VINGT NEUF MILLE DHS) .
L'estimation du coût des prestations : 1.988.400,00 DIRHAMS, (UN MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT HUIT MILLE QUATRE CENT DIRHAMS TTC.)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du décret n° 2-12- 349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de Mr .Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de L'Eau de Larache place Oued El Makhazine Larache.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
Pour les concurrents installés au Maroc ils doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et classification.

SECTEUR	Qualification Exigées	Classe minimale
X	X2	1

Pour les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que définie dans le règlement de consultation.

N° 10 159/PA


 Ministère de l'Éducation Nationale
 de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
L'ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
DE LA REGION MARRAKECH-SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 27/AREF/2020

Le 14/12/2020 à 11 Heures, il sera procédé dans les bureaux de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de Marrakech Safi, Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'Achat de matériel informatique au profit des établissements scolaires relevant de l'AREF M-S en lot unique comme suit :

Objet	Caution provisoire	Coût estimatif du maître d'ouvrage TTC
L'Achat de matériel informatique au profit des établissements scolaires relevant de l'AREF M-S	3 000,00 DHS (trois mille dirhams)	172 800,00 DHS : cent soixante-douze mille huit cent dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2.12.349 du 8 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du Service des marchés et des achats sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20 – 14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation

➤ La documentation et les catalogue exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'académie sise à : Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech le 11/12/2020 à 16 h (date et heure limites pour le dépôt de la documentation et les catalogue)

N° 10 160/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE D'AZILAL
 SECRETARIAT GENERAL
 D.B.M

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 70/2020/I.N.D.H/PAZ

Le 14 Décembre 2020 à 10 h, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : **Travaux de construction d'un centre pour les personnes en situation de l'Handicapé à la C.T Tanant, Province d'Azilal.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **trente quatre mille dirhams, 00 Cts (34 000,00DH).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Un million six cent quatre vingt dix sept mille neuf cent vingt deux dirhams, 00 Cts (1.697.922,00 DH).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ⇒ Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
- ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du Budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal;
- ⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent présenter la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification, Il est exigé pour le présent appel ce qui suit :

Secteur	Qualification	Classe minimale
A	A.2	4

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 10 161/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE D'AZILAL
 SECRETARIAT GENERAL
 D.B.M

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 74/2020/I.N.D.H/PAZ

Le 15 Décembre 2020 à 10 heures il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : **Réalisation des essais de control et suivi de la qualité de travaux de construction des routes et ouvrage d'art, province d'Azilal**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Trois mille six cent soixante trois dirhams, 00 Cts (3.663,00 DH)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **cent vingtdeux mille cent dirhams, 00 Cts (122.100,00)DH**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ⇒ Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
- ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la du Budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;
- ⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique il doit comprendre : **une copie légalisée des certificats de qualification et de classification pour les domaines d'activités :**

Activité	Qualification	Catégorie
EG	EG.3 et EG.5	4
CQ	CQ.3 et CQ.7	3

N° 10 162/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE MADIOUNA
SECRETARIAT
GÉNÉRAL
DBM

Avis d'Appel d'offres
ouvert

N° 22/2020/INDH

Le 14/12/2020 à 10H00
, il sera procédé dans la
salle de réunion du siège
de la province de Mé-
diouna, à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres sur offres de prix pour
LES TRAVAUX D'AME-
NAGEMENT ET DE RE-
HABILITATION DES
ETABLISSEMENTS SCO-
LAIRES :

-ECOLE PRIMAIRE
MERS SEKKAR
-ECOLE PRIMAIRE MER-
CHICH

A LA COMMUNE MEJJA-
TIA OULED TALEB, PRO-
VINCE DE MADIOUNA
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
du secrétariat général de
la province de Mediouna
(division de budget et des
marchés/service des mar-
chés), il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés pu-
blics : www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de : Douze mille dirhams
(12 000,00 Dhs)
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de HUIT
CENT QUATRE VINGT
CINQ MILLE NEUF
CENT QUATRE VINGT
QUATRE DIRHAMS
TTC (885 984,00 TTC)

Le contenu, la présentat-
ion ainsi que le dépôt
des dossiers des concu-
rents doivent être
conformes aux disposi-
tions des articles 27,29 et
31 du décret n° 2.12.349
relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
bureau précité.
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau du secrétariat général
de la province de Mé-
diouna (division de bud-
get et des marchés/service
des marchés).
- Soit les transmettre par
voie électronique au Maî-
tre d'ouvrage via le portail
des marchés publics :
www.marchéspublics.gov.ma.
- Soit les remettre au Pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 09 du règle-
ment de consultation.
N° 10 165/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT

GENERAL
D.B.M

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N° : 71/2020/CAS/PAZ

Le 14 Décembre 2020 à 11
heures il sera procédé,
dans les bureaux de Mon-
sieur le Secrétaire Général
de la Province d'Azilal à
l'ouverture des plis relatifs
aux appels d'offres sur of-
fres de prix pour : Etude
technique et suivi des tra-
vaux pour la reconstruc-
tion du Dispensaire Rural
et Logements de fonction
d'Imaddahen à la C.T
Bzou ; Réhabilitation du
dispensaire rural Taghrart
à la CTR'fala ; Réhabilita-
tion du Dispensaire Rural
Ait Salah-Ouaouizerth à la
CT Ait Majden, Province
d'Azilal.

Le dossier d'appel d'of-
fres peut être retiré au bu-
reau du Chef de la
Division du Budget et
Marchésau Secrétariat Gé-
néral de la Province d'Azil-
al ; il peut également être
téléchargé à partir du por-
tail des marchés de l'état
www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de : Sept mille dirhams, 00
Cts (7.000,00 DH)

L'estimation des coûts
des prestations établie par
le maître d'ouvrage est
fixée à la somme de : cent
quatre-vingt-dix-huit
mille dirhams, 00 Cts
(198.000,00 DH)

Le contenu, la présentat-
ion ainsi que le dépôt
des dossiers des concu-
rents doivent être
conformes aux disposi-
tions des articles 27, 29et
31 du décret n° 2-12-349
du 8 Joumada I 1434
(20/03/2013) relatif aux
marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par
courrier recommandé
avec accusé de réception
au bureau précité ;
- Soit les envoyer par voie
électronique dans le por-
tail du marché publics ;
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau du Chef de la
Division du Budget et
Marchésau Secrétariat Gé-
néral de la Province d'Azil-
al ;
- Soit les remettre au Pré-
sident de la commission
d'appel d'offre au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis ;

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règle-
ment de consultation.
Dossier technique :

- 1 : Pour les concurrents
installés au Maroc
Une copie certifiée
conforme à l'original de
l'agrément D14- D15 et
D16
- 2 : Pour les concurrents
non installés au Maroc

Pour les entreprises non
installées au Maroc, ils
doivent fournir le dossier
technique prévu par le
règlement de consultation.
N° 10 166/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
DIRECTION DU PORT DE SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
24/DRPS/ANP/SV/2020

SEANCE PUBLIQUE

Le 12/12/2020 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports de safi
au port de safi - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

Travaux d'aménagement d'un plan incline au port de pêche de Safi ville

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des Ports de Safi (Port de Safi) auprès de la Division Support-
bureau des marchés- Port de Safi.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du
règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur
contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **45 000,00** Quarante cinq mille dirhams

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **4 435 320,00 TTC**
Quatre million quatre cent trente cinq mille trois cent vingt dirhams TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les
conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :

*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction Régionale des Ports de Safi.

*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de
Safi/ SAFI

*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **02/12/2020 à 11H00 A LA DIRECTION DU PORT DE SAFI**

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR LES ARTICLES 10-11 ET 13 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports de Safi (Port de Safi Ville) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -Safi - Tél.
05 24 46 42 29 – 05 24 46 29 03 – Fax : 05 24 46 28 64.

N° 10 163/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
DIRECTION DU PORT DE SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
25/ANP/DRPS/SAT/2020

SEANCE PUBLIQUE

Le 12/12/2020 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports de safi
au port de safi - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE AU PORT DE SAFI ATLANTIQUE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des Ports de Safi (Port de Safi) auprès de la Division Support-
bureau des marchés- Port de Safi.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du
règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur
contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **8 000,00** Huit mille dirhams

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **469 080,00 TTC**
QUATRE CENT SOIXANTE-NEUF MILLE QUATRE VINGT Dirhams TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les
conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :

*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction Régionale des Ports de Safi.

*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de
Safi/ SAFI

*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **01/12/2020 à 11H00 A LA DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE**

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR LES ARTICLES 10 - 11 ET 13 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports de Safi (Port de Safi Ville) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -Safi - Tél.
05 24 46 42 29 – 05 24 46 29 03 – Fax : 05 24 46 28 64.

N° 10 164/PA

CONSTITUTION (ARMK TRANS)

I. Aux termes d'un acte sous-seing privé, établi à Oujda en date du 18 Septembre 2020, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associe unique, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : «ARMK TRANS» SARL AU.
Forme de la société: Société à Responsabilité Limitée à associe unique.
Objet : La société a pour objet :
- Entrepreneur de transport de marchandise pour le compte d'autrui
Siège : est fixé à 27 RUE MABROUKA LT TALHAOUI Oujda.
Durée de la société : 99 Ans.
Capital social : est fixé à la somme de cent mille DIRHAMS (100 000 DH). Il est divisé en mille (1000) PARTIS SOCIALES de cent DIRHAMS (100 DH) chacune, entièrement souscrites et libérées à la totalité, et attribuées en totalité aux associés en rémunération de leurs apports.
Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 Décembre de chaque année.
Gérance : La société sera gérée pour une durée illimitée par :
- Monsieur NAJI SALAHEDDINE

II. Le Dépôt légal a été effectué auprès du Tribunal de commerce d'Oujda et la société a été immatriculée au Registre du Commerce de Oujda sous le numéro 35979 en date du 16/11/2020.

N° 10 172/PA

CONSTITUTION (TRINITA TRANS)

I. Aux termes d'un acte sous-seing privé, établi à Oujda en date du 18 Septembre 2020, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associe unique, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : «TRINITA TRANS» SARL AU.
Forme de la société: Société à Responsabilité Limitée à associe unique.
Objet : La société a pour objet :
- Transport de personnel pour le compte d'autrui.
- Transport scolaire pour le compte d'autrui.
Siège : est fixé à ANGLE DERFOUFI MAGASIN 143462 Oujda.
Durée de la société : 99 Ans.
Capital social : est fixé à la somme de cent mille DIRHAMS (100 000 DH). Il est divisé en mille (1000) PARTIS SOCIALES de cent DIRHAMS (100 DH) chacune, entièrement souscrites et libérées à la totalité, et attribuées en totalité aux associés en rémunération de leurs apports.
Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 Décembre de chaque année.
Gérance : La société sera gérée pour une durée illimitée par :
- Monsieur BOUSSAID MOHAMMED.

II. Le Dépôt légal a été effectué auprès du Tribunal de commerce d'Oujda et la

société a été immatriculée au Registre du Commerce de Oujda sous le numéro 35979 en date du 13/11/2020.

N° 10 173/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT**

N° : 72/2020/INDH/PAZ
Le 14 Décembre 2020 à 12 heures sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :
Le présent marché a pour objet : Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux pour la reconstruction du dispensaire rural et logements de fonction d'Imad-dahen à la c.t bzou ; réhabilitation du dispensaire rural tagharrat à la c.t r'fala ; réhabilitation du dispensaire rural ait salah-ouaouzerth à la c.t ait majden, à la Province d'Azilal

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ; il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq mille dirhams, 00 Cts (5.000,00 DH)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : soixante mille dirhams, 00 Cts (60.000,00 DH)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du Budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du Budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
Dossier technique :
1 : Pour les concurrents installés au Maroc
Une copie certifiée conforme à l'original de l'agrément.
2 : Pour les concurrents non installés au Maroc
Pour les entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique prévu par le règlement de consultation.

N° 10 167/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT**

N° : 73/2020/INDH/PAZ
Le 15 Décembre 2020 à 11heures sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Suivi des travaux pour la construction et l'aménagement des routes et ouvrage d'art, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ; il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Sept mille dirhams, 00 Cts (7.000,00 DH)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent seize mille dirhams, 00 Cts (216.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du Budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
Dossier technique :
1 : Pour les concurrents installés au Maroc
Une copie certifiée conforme à l'original de l'agrément.
2 : Pour les concurrents non installés au Maroc
Pour les entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique prévu par le règlement de consultation.

N° 10 168/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
SOUS-DIRECTION
REGIONALE
ALHOCEIMA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT**

N°14/2020
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 16/12/2020 à 10h il sera procédé, dans le siège de la Sous-direction régionale de la Cour d'appel d'Al-Hoceima, sis à Avenue Palestine Al-Hoceima à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 14/2020 pour objet :
CONTROLE ET OPTIMISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE JUGE RESIDENT DE KE-TAMA en lot unique.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés publics de la sous direction régionale auprès de la Cour d'appel d'Al-Hoceima, sis à AV Palestine Al-Hoceima, il peut également être téléchargé à

partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma,
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2 000 Dh (deux Mille dirhams).
L'estimation du Coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 176400,00 Dh (Cent soixante-seize Mille quatre cent dirhams) toute taxe comprise.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 MARS 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer, contre récé-

pissé, leurs plis dans le bureau des marchés publics de la sous-direction régionale d'Al-Hoceima sis à la Cour d'appel d'ALHOCEIMA, Avenue Palestine Al-Hoceima.
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma).
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.
N° 10 169/PA


 المملكة المغربية
 وزارة التجهيز والتنمية
 والتعمير والصحة
 والتعليم العالي والبحث العلمي
 الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين
 لجهة بني ملال خنيفرة

Direction provinciale d'Azilal

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX

Il sera procédé, le Mardi 15/12/2020, à partir de 10h30 Au siège de la direction du MENESRS, Avenue Hassan II Azilal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix selon le programme suivant :

AO N°	Objet	Cautionnement Provisoire en Dhs TTC	Estimation Du Coût Des Prestations en Dhs TTC	Date Et Heure D'ouverture Des Plis
10/EXP/2020/AZ	Approvisionnement en matière d'alimentation (Viande) des internats et des cantines scolaires collégiales des établissements relevant de la Direction provinciale d'Azilal « en lot unique »	50 000,00 DH (cinquante mille dirhams)	MIN : 6 185 775,00 DH Six millions cent quatre-vingt-cinq mille sept cent soixante-quinze dirhams 00 cts MAX : 7 025 770,00 DH Sept millions vingt-cinq mille sept cent soixante-dix dirhams 00 cts	15/12/2020 A 10H30

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières au sein de la direction provinciale d'Azilal. Il peut également être Téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au plus tard le 14/12/2020 à 16 :30 au service sus-indiqué ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis au siège de la Direction Provinciale d'Azilal.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

N° 10 170/PA

ROYAUME DU MAROC
 AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE
 DU LOUKKOS-TETOUAN-

**AVIS DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
SEANCE PUBLIQUE**

Il sera procédé dans le bureau de l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos, Avenue Massira à Tétouan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres cité ci-dessous:

N° d'appel d'offres	Objet	Caution provisoire (DH)	Estimation Administrative (TTC DH)	Date ouverture des plis	Observation
38/ABHL/2020	Audit financier et comptable de l'Agence du bassin Hydraulique du Loukkos au titre des exercices 2020, 2021 et 2022.	3 000,00	56 400,00	14/12/2020 à 10h30m	A.O réservé aux petites et moyennes entreprises nationales

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré à l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos, Avenue Massira -Tétouan. Ou téléchargé à partir du Portail Marocain des marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du secrétariat de cette Agence,
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à cette Agence,
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis,
- soit les transmettre par vote électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

■ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 10 171/PA

MAROC SCIENCES CORPORATION SARL AU CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28/10/2020 à Casablanca, il a été institué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée à associé unique

DENOMINATION : MAROC SCIENCES CORPORATION sous le sigle (MSC)

SIEGE SOCIAL : 46 Boulevard Zerktouni 2ème Etage Appt 6-CASABLANCA. OBJET : Négoce d'équipements scientifiques & informatiques, logiciels, études et audit des projets technologiques.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL : Le capital est fixé à la somme de 100 000,00 Dirhams, il est divisé en MILLE PARTS SOCIALES de Cent dirhams chacune (100,00 DH), attribuées en totalité à l'associé unique M. Mohammed OUHSAÏN.

GERANCE : La société gère et administrée par M. Mohammed OUHSAÏN, en qualité de GERANT UNIQUE pour une durée illimitée.

DEPOT : Le dépôt légal a été effectué auprès de Centre Régional d'investissement de Casablanca le 05/09/2020, RC N° 478045.

N° 10 178/PA

SERVICE EL MOURABIT SARL AU CAPITAL

DE 100 000 DHS TAXE PROFESSIONNEL : 56107254

IDENTIFIANT FISCAL : 39492055

RC : 19607

AUX TERMES DU PROCES-VERBAL ENREGISTRE SOUS LE NUMERO 34344 le 09/11/2020 EN 1er ANNEXE ADMINISTRATIVE DE NADOR LA GERANCE DE LA SOCIETE IL A DECIDE CE QUI SUIT

1- SUBSTITUE DES DEUX ACTIVITES INSCRITES AU TAXE PROFESSIONNEL NOMME :

COMMISSIONNAIRE COMMERCIAL ; COMMISSIONNAIRE DE TRANSPORT DU COLIS DE TOUTE NATURE ; PAR :

A- COMMISSIONNAIRE DE TRANSFERTS DE FONDS ET DE SERVICE FINANCIERES.

B- MARCHANDE DES FOURNITURE DE BUREAU.

2- TRANSFER DU SIEGE SOCIAL PRINCIPALE AU AVENU 70 NUMERO 93 QUARTIER OULAD MIMOUN NADOR ET CREER UNE SUCCURSALE AU AVENU HAS-SAN 1er N°607 PREMIER NADOR

3-MODIFICATION DES ARTICLES 2 ET 4 DES STATUTS.

4- LE DEPOT LEGAL DU PV EST AU GREFFE DU TRIBUNAL DU COMMERCE A ETE EFFECTUE LE 13 NOVEMBRE 2020 SOUS N°3558.

N° 10 179/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

L'ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION MARRAKECH - SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 26 /AREF/2020

Le 14 décembre 2020 à 10:00 Heures, il sera procédé dans les bureaux de l'Académie Régionale d'Education et de Formation de Marrakech Safi, Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour la couverture de la cinquième vague des cadres de l'Académie Régionale d'Education et de Formation Marrakech - Safi en matière d'assurance des accidents de travail

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : 4000.00 Dhs (Quatre mille dirhams)

Le cout estimatif du maître d'ouvrage en DH.TTC : 254 190.00 Dhs (Deux cent cinquante-quatre mille cent quatre-vingt-dix dirhams)

* Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2.12.349 du 8 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

* Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20 - 14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

* Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation

N° 10 180/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Région Marrakech Safi Province Rhamna

Avis d'appel d'offres ouvert

Le : 10/12/2020; il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna

(salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix au profit de la Province Rhamna pour :

A 11H : AO n° : 10/2020/INDH : relatif à : Travaux d'Installation et Equipement de quatre centres audiovisuels au niveau de la Province Rhamna

Caution provisoire : 30 000,00DH (trente mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million quatre cent soixante quatre mille neuf cent sept dirhams (1 474 907.96 DHS)

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès de la division de budget et du matériel de la Province Rhamna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret 2.12.349 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Province Rhamna.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 06 du règlement de la consultation

NB /Les échantillons réels et prospectus sont à déposer avant le 09/12 /2020 à 14heures.

N° 10 181/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA

COMMUNE DE KHENIFRA SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 09/2020

Le 15 Décembre 2020 à 11:00 heures il sera procédé dans les bureaux de M. Le président de la commune de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

Achat d'arbre et plantes. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service des marchés de la commune de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Neuf Mille Dirhams (9.000,00 DHS).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq Cent Quatre Vingt Six Mille Dirhams, 00 Cts H.T.V.A. (586.000,00 DHS H.T.V.A.). Exonéré de la T.V.A.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la commune de Khénifra
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit l'envoyé par courrier électronique (soumission électronique)
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des marchés de la commune de Khénifra avant le : 15/12/2020 à 16 : 00 mn.

Les pièces justificatives des Dossier administratif, Dossier technique et Les pièces complémentaires exigés par le dossier d'appel d'offres à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 2-12-349 précité, et par l'article 10 du règlement de consultation.

- la participation à la présente consultation est subordonnée à la remise des candidats :

a) Un certificat de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme à l'originale Suivant :

sentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la commune de Khénifra
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec ac-

cusé de réception au bureau précité ;

- soit l'envoyé par courrier électronique (soumission électronique)
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des marchés de la

commune de Khénifra avant le : 14/12/2020 à 16 h 00 mn.

Les pièces justificatives des Dossier administratif, Dossier technique et Les pièces complémentaires exigés par le dossier d'appel d'offres à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 2-12-349 précité, et par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 10 182/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA COMMUNE DE KHENIFRA *** SERVICE DES MARCHES**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 10/2020

Le 16 Décembre 2020 à 11 : 00 heures il sera procédé dans les bureaux de M. Le président de la commune de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

Travaux de voirie , éclairage de la séquence n°1 du boulevard zerktouni au centre ville de Khénifra.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service des marchés de la commune de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Cent Vingt Mille Dirhams (120.000,00 DHS).**

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Sept Millions Cent Trente Huit Mille Quatre Vingt Dirhams, 00 Cts TTC. (7.138.080,00 DHS TTC).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la commune de Khénifra
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit l'envoyé par courrier électronique (soumission électronique)
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des marchés de la commune de Khénifra avant le : **15/12/2020 à 16 : 00 mn.**

Les pièces justificatives des **Dossier administratif, Dossier technique et Les pièces complémentaires exigés par le dossier d'appel d'offres** à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 2-12-349 précité, et par l'article 10 du règlement de consultation.

- la participation à la présente consultation est subordonnée à la remise des candidats :

a) Un certificat de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme à l'originale Suivant :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
J	1	J.4

b) Une Attestation d'agrément délivré par L'O.N.E. : (Moyenne et Basse Tension).

N° 10 183/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA COMMUNE DE KHENIFRA *** SERVICE DES MARCHES**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 11/2020

Le 16 Décembre 2020 à 13 : 00 heures il sera procédé dans les bureaux de M. Le président de la commune de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

Travaux de voirie , éclairage de la séquence n°3 du boulevard zerktouni au centre ville de Khénifra.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service des marchés de la commune de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Cent Dix Mille Dirhams (110.000,00 DHS).**

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Six Millions Sept Cent Quarante Sept Mille Huit Cent Quarante Dirhams, 00 Cts TTC. (6.747.840,00 DHS TTC).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la commune de Khénifra
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit l'envoyé par courrier électronique (soumission électronique)
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des marchés de la commune de Khénifra avant le : **15/12/2020 à 16 : 00 mn.**

Les pièces justificatives des **Dossier administratif, Dossier technique et Les pièces complémentaires exigés par le dossier d'appel d'offres** à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 2-12-349 précité, et par l'article 10 du règlement de consultation.

- la participation à la présente consultation est subordonnée à la remise des candidats :

a) Un certificat de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme à l'originale Suivant :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
J	1	J.4

b) Une Attestation d'agrément délivré par L'O.N.E. : (Moyenne et Basse Tension).

N° 10 184/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CERCLE D'AZILAL
CAIDAT D'AGOUDID
COMMUNE TERRITORIALE AGOUDI N'KHAIR
Avis D'appels D'offres Ouvert

Le Mercredi 16 décembre 2020., il sera procédé dans la salle de réunions de la Commune Territoriale d'Agoudi N'khaïr, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix suivant :

N° Appel D'offre	Objet du marché	Caution provisoire en dhs	Estimation	Heure d'ouverture des plis
1/2020/BC /CT.AN	Aménagement piste reliant la Route régionale N° : 304 Et Ikiar .	10.000 ,00 (dix milles dirhams)	248.556.00 (Deux Cent Quarante huit Mille cinq cent cinquante sixdirhams)	10 h Dix heures

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service technique de la commune. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (30 mars 2013) relatif aux marchés publics

- les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis au bureau du service technique de la commune d'Agoudi N'khaïr
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune territoriale d'Agoudi N'khaïr.
- Soit les remettre directement au président de la commission au début de la séance et avant l'ouverture des plis .
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles indiquées à l'article 5du règlement de la consultation.

N° 10 187/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AOUSSERD
CERCLE AOUSSERD
COMMUNE TICHLA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 02/CTT/2020

Le Jeudi 10 décembre à 15 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la COMMUNE DU TICHLA A DAKHLA à l'ouverture des plis relatifs aux **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS DE FONCTION SITUÉS AU CENTRE DE LA COMMUNE DE TICHLA A JALOUA.**

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la COMMUNE DE TICHLA ou téléchargé du site www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé 30.000,00 dhs (trente mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établies est de 1 068 000 dhs toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la COMMUNE DE TICHLA
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmis leurs dossiers, par voie électronique, au maître d'ouvrage.

Une visite des lieux est fixée pour le 01/12/2020 à 06 heures du matin.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir un dossier technique contenant une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification définitif, comme suit :

Ou / Et	Secteur / Domaine	Classe	Qualification
	A	4	A-2
Et	V	3	V-1

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 3 du règlement de la consultation.

N° 10 185/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
RÉGION DE MARRAKECH-SAFI
Direction provinciale de Marrakech

Avis d'appels d'offres ouvert
 Il sera procédé au siège de la Direction provinciale de SIDI IFNI relevant de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun, Sis à Avenue lalla Abella (Route du Port) sidi ifni, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvertes suivants :

Avis d'appels d'offres ouvert
SUR OFFRE DES PRIX

N° AOO	OBJET	CAUTION PROVISoire EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC	DATE/HEURES D'OUVERTURE	AGREMENT demandé
85/2020/EXP/IFNI	ACHAT DE MATIÈRES, ET FOURNITURES D'HYGIÈNE ET DE SANTÉ, ET PRODUITS D'HYGIÈNE ET DE DESINFECTIION POUR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACADÉMIE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION GUELMIM OUED NOUN A SIDI IFNI- PROVINCE DE SIDI IFNI EN DEUX LOTS: -LOT1 : ACHAT DE MATIÈRES ET FOURNITURES D'HYGIÈNE ET DE SANTÉ	2500.00 DH (DEUX MILLE CINQ CENT DHS)	111 936,00 DHS (CENT ONZE MILLE NEUF CENT TRENTE SIX) DIRHAMS TTC	11/12/2020 A 15 H 00	Attestations
85/2020/EXP/IFNI	ACHAT DE MATIÈRES, ET FOURNITURES D'HYGIÈNE ET DE SANTÉ, ET PRODUITS D'HYGIÈNE ET DE DESINFECTIION POUR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACADÉMIE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION GUELMIM OUED NOUN A SIDI IFNI- PROVINCE DE SIDI IFNI EN DEUX LOTS: -LOT2 : ACHAT DE PRODUITS D'HYGIÈNE ET DE DESINFECTIION	3500.00 DHS (TROIS MILLE CINQ CENT DHS)	165 780,00 DHS (CENT SOIXANTE CINQ MILLE SEPT CENT QUATRE VINGT) DIRHAMS TTC.	11/12/2020 A 15 H 00	Attestations
86/2020/EXP/IFNI	ACHAT DE PRODUITS D'HYGIÈNE ET DE DESINFECTIION POUR LES LYCÉES QUALIFIANTS ET LE SIÈGE DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACADÉMIE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION GUELMIM OUED NOUN A SIDI IFNI- PROVINCE DE SIDI IFNI EN DEUX LOTS: -LOT1 : ACHAT DE PRODUITS D'HYGIÈNE ET DE DESINFECTIION POUR LE SIÈGE DE LA DP.	2500.00 DH (DEUX MILLE CINQ CENT DH)	108 120,00DH (CENT HUIT MILLE CENT VINGT DIRHAMS ET 00 CTS)	11/12/2020 A 15 H 30	Attestations
86/2020/EXP/IFNI	ACHAT DE PRODUITS D'HYGIÈNE ET DE DESINFECTIION POUR LES LYCÉES QUALIFIANTS ET LE SIÈGE DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACADÉMIE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION GUELMIM OUED NOUN A SIDI IFNI- PROVINCE DE SIDI IFNI EN DEUX LOTS -LOT2 : ACHAT DE PRODUITS D'HYGIÈNE ET DE DESINFECTIION POUR LES LYCÉES QUALIFIANTS.	2000.00 DH (DEUX MILLE DH)	81 450,00 DH QUATRE VINGT ET UN MILLE QUATRE CENT CINQUANTE DHS 00 CTS	11/12/2020 A 15 H 30	Attestations

Avis d'appels d'offres ouvert
Majoration Ou Rabais

N° AOO	OBJET	CAUTION PROVISoire EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC	DATE/HEURES D'OUVERTURE	AGREMENT demandé
84/2020/INV/IFNI	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE DU LYCÉE QUALIFIANT AIT BAAMRANE COMMUNE TIOGHAZIA RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI - ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA RÉGION DE GUELMIM-OUED NOUN	19 000,00 DH (DIX-NEUF MILLE DIRHAMS)	644742,00 DH TTC (SIX CENT QUARANTE-QUATRE MILLE SEPT CENT QUARANTE-DEUX DIRHAMS TTC).	11/12/2020 a 14h30	(A5)5

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

- Les concurrents peuvent Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans le règlement de consultation de chaque appel d'offre.

N° 10 188/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région Marrakech-Safi
Direction provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX - N°: 56/EXP/2020
(Séance publique)

Le 14 DECEMBRE 2020 à 10 Heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF Marrakech-Safi, avenue Jnane Harfi, guéiz Marrakech, à l'ouverture des plis réservés strictement aux PME, ayant pour objet: L'achat de fournitures de bureau, reprographie et informatiques pour les établissements scolaires de l'enseignement, primaire et secondaire collégial relevant de la direction provinciale de Marrakech en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Le cautionnement provisoire et estimations sont fixés comme suit :

Cautionnement provisoire en dhs		Estimations de la prestation TTC en dhs	
En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
4000.00	Quatre mille dirhams	213 315.84	Deux cent treize mille trois cent quinze dirhams quatre-vingt-quatre centimes.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Jourmada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

La date de dépôt des échantillons (des articles qui portent l'Astérisque (*) au bordereau des prix à la Direction provinciale de Marrakech (bureau des appels d'offres) est le **vendredi 11 décembre 2020, avant 15H00**

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation

NB : En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances N°3011.13 du 24 hja1434 (30 Octobre 2013) pris pour l'application de l'article 156 décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013), il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales. Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité et à l'article 4du règlement de consultation.

N° 10 186/PA

JW DIS S.A.R.L.A.U
 Suivant un acte sous seing privé, en date du 21/10/2020 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société SARL.A.U.
DENOMINATION : JW DIS S.A.R.L.A.U
 Objet social : Tenant magasin d'alimentation générale
 Siège Social : GROUPE AT-TAKKADDOUM GH2-17, 2ième ETAGE SIDI BERNOUSSI -CASABLANCA.
 Durée : 99 ans.
 Capital Social : 100 000,00 dirhams, divisé en 1000 parts sociales de 100 dirhams chacune, numérotées de 1 à 1000, attribuées en totalité à l'associé unique Mr. A I T - O M O U Z O U N AHMED. L'associé unique déclare que ces parts sont toutes intégralement libérées.

ANNEE SOCIALE : Commence le 1er janvier et finit le 31 Décembre de chaque année. Par exception, le premier exercice commencera le jour de l'immatriculation de la société au Registre de Commerce et se terminera le 31 Décembre 2020.
GERANCE : Mr. AIT-OMOUZOUN AHMED associé unique, exerce la Gérance de la société sans limitation de durée. La société est engagée par la signature seule de Mr. A I T - O M O U Z O U N AHMED

BENEFICE : Le solde après prélèvement légal et statutaire sera attribué aux associés.
DEPOT : Le Dépôt Légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 12/11/2020, sous le N° : 27892, R.C.N° : 479565.

Pour extrait et mention
 La gérance
N° 10 189/PA

« SALAH VIS SARL AU »
 AU CAPITAL SOCIAL DE 10 000,00 dhs
 SIEGE SOCIAL : 43 RUE 2 LOT HAMIDIYA HAY EL QODS SIDI BERNOUSSI, CASABLANCA
 DISSOLUTION ANTICIPÉE

Le Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 09/11/2020 de la société « SALAH VIS SARL AU » au capital social de 10 000,00 dirhams, sise à Casablanca, 43 RUE 2 LOT HAMIDIYA HAY EL QODS SIDI BERNOUSSI, a décidé ce qui suit :
 Dissolution anticipée de la société.

Constatation de l'ouverture de la liquidation et désignation d'un liquidateur : Mr MARHANE SALAH CIN N°B171895.
 Fixation du siège de liquidation à Casablanca, 43 RUE 2 LOT HAMIDIYA HAY EL QODS SIDI BERNOUSSI.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 19/11/2020 sous le numéro 754438.

N° 10 190/PA

“RBAN SOLUTIONS” SARL AU
 Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 13/11/2020 il a été constitué une sarl au, dont les caractéristiques sont les suivantes :
 Objet : Réseaux et Télécommunications Marchand Des

Produits Informations et Accessoires.
 Siège Social: 51 Rue Des Gaves Roches Noires -Casablanca
 Capital Social: 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dirhams Chacune : 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dirhams
 Chacune : Mr AMOUGOU MBALA PHILIPPE 1000 Parts.
 Gérance : Mr AMOUGOU MBALA PHILIPPE est nommé gérant unique pour une durée indéterminée.
 Année Sociale : du 01/01 au 31/12.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 753977 en date du 23/10/2020 et immatriculé sous le numéro 479803.
POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 10 191/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR & DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION & DE FORMATION MARRAKECH SAFI DIRECTION PROVINCIALE AL HAOUZ AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE
 N° 08/CA/2020

Le 14/12/2020 à 10h00, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour l'exécution des Prestations architecturales relatives au projet de Construction de 58 espaces d'enseignement du préscolaire.
 Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction Provinciale AL HAOUZ - TAHANAOUT, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 7.200.000,00 Dhs (Sept millions deux cent mille Dirhams)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
 Les architectes peuvent :

- soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité ;
- soit les déposer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit déposé électroniquement via le portail de marchés publics : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie

et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 7 et 8 du règlement de la consultation architecturale.

N° 10 192/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR & DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION & DE FORMATION MARRAKECH SAFI DIRECTION PROVINCIALE AL HAOUZ AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N° 16/EXP/2020

Le 14/12/2020 à 12h00, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale AL HAOUZ TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Achat de fournitures de bureau et fournitures informatiques au profit de la Direction Provinciale Al Haouz.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction Provinciale AL HAOUZ - TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 000,00 DH (mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 61 080,00 DHS TTC (Soixante et un mille quatre-vingts Dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale AL HAOUZ.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs offres électroniquement via le portail de marchés publics : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 10 193/PA

المملكة المغربية
 وزارة الداخلية
 جهة مراكش - آسفي
 إقليم آسفي
 دائرة عمدة
 قيادة سيدي تيجي
 جماعة لمراسلة

إعلان عن تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية لفائدة بعض هيئات موظفي جماعة لمراسلة

تنظم الجماعة الترابية لمراسلة إقليم آسفي يوم السبت 12 دجنبر 2020 على الساعة 10 صباحا بقاعة الاجتماعات، امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2020، لفائدة الموظفين المنتمين للميزانية الجماعية لمراسلة بالنسبة للدرجات المحددة في الجدول أدناه، وذلك وفق ما هو مبين في الجدول التالي :

الإطار الأصلي	إطار الترقية	شروط ولوج الامتحان	المناصب المتباري بشأنها
مساعد إداري من الدرجة الثالثة	مساعد إداري من الدرجة الثانية	يفتح امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المبتعثين المتوفرين على ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار أو الدرجة الأصلية إلى غاية إجراء أول اختبار	يحدد عدد المناصب المتباري من 13 % بشأنها في حدود عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية الخاصة بكل درجة
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية		

فعلى الموظفين المستوفين للشروط المطلوبة والراغبين في المشاركة في هذا الامتحان توجيه طلبات ترشيحهم إلى قسم الموارد البشرية وذلك إلى غاية 03 دجنبر 2020 كآخر أجل لقبولها .

N° 10 194/PA

FLSH
 Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
 Ministère délégué Chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
 Université Hassan II de Casablanca
 Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ain Chock

AVIS DE CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT D'UN PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ASSISTANT

La Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ain Chock organise un concours pour le recrutement d'un professeur de l'enseignement supérieur assistant ouvert aux titulaires d'un doctorat ou d'un doctorat d'Etat ou d'un diplôme reconnu équivalent dans la spécialité concernée (session du 12/12/2020) dans les spécialités suivantes :

- Langue et Littérature Arabes: Un poste (01)

Les candidatures doivent être déposée à la plate forme e-concours avant le 08 Décembre 2020, via le lien : <https://econcours.enssup.gov.ma/#concours>. Tous les documents doivent être légalisés avant la date de clôture de la candidature.

En vertu de l'arrêté du ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres n° 1125-97 du 28 Safar 1418 (04 Juillet 1997) fixant les modalités d'organisation du concours de recrutement des professeurs assistants, le concours comporte les épreuves:

- Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats;
- Une épreuve d'exposé entretien avec le jury sur l'ensemble de ses travaux scientifiques et pédagogiques. Le Jury évalue les travaux de chaque candidat et apprécie son aptitude à enseigner.

Les candidats admissibles pour passer l'épreuve orale doivent déposer leurs dossiers de candidature avant la date de l'épreuve orale à la FLSH AC, Service Des Ressources Humaines, boulevard 2 Mars, Hay Inara- BP.8507- Casablanca

Le dossier de candidature est constitué de :

- Une demande de candidature adressée à Monsieur Le Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ain Chock;
- Cinq (5) exemplaires du CV détaillé;
- Trois (3) copies légalisées de la carte d'identité nationale;
- Trois (3) extraits d'acte de naissance, de moins de trois mois;
- Trois (3) photos récentes;
- Cinq (5) exemplaires des diplômes (doctorat, master, licence, baccalauréat) certifiés conformes aux originaux;
- Une copie (1) de l'arrêté d'équivalence du diplôme si nécessaire;
- Cinq (5) exemplaires de la thèse de doctorat;
- Cinq (5) exemplaires de l'ensemble des travaux de recherche personnel ou en collaboration (Articles, Ouvrages, Etudes ou Monographies, etc.).

La liste des candidats convoqués pour passer l'épreuve orale sera publiée sur le site web : www.emploi-public.ma, et sur le site web de la faculté : www.fish-uh2c.ac.ma.

Cette publication sera considérée comme une convocation pour passer l'examen oral. Les résultats seront publiés sur les sites web mentionnés ci-dessus.

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox





“#ItsTimeItsNow”, la stratégie du football féminin en Afrique



Une nouvelle ère a sonné pour le football féminin en Afrique. Après plusieurs mois d'élaboration, la toute première stratégie du football féminin de la CAF, feuille de route visant à façonner l'avenir du football féminin, a enfin vu le jour.

Le plan quadriennal qui s'étend sur la période initiale 2020-2023, a été conçu en tenant compte des particularités du continent. Il réitère l'engagement de la CAF à développer le football féminin à tous les niveaux vers de nouveaux sommets.

A travers le slogan #ItsTimeItsNow, la stratégie qui est également la nouvelle identité du football féminin servira de référence pour la promotion et le développement du sport sur tout le continent, et de guide de réussite pour les Associations membres et autres parties prenantes.

Dates clés

Mars 2018, Marrakech (Maroc)

Le tout premier Symposium sur le football féminin organisé par la CAF s'est tenu à Marrakech, sous le thème «Elever notre jeu». Cet événement de deux jours a réuni des parties prenantes clés - FIFA, Confédérations, Associations membres, joueurs actuels et anciens, sponsors, partenaires, médias, dans le but de réfléchir et tracer une nouvelle voie pour le développement du football féminin. Parmi les résolutions prises à l'issue du symposium figurait la création d'un département de football féminin. Le département, division clé du Département du football et du développement de la CAF, sert de point focal pour le football féminin et gère tous les projets et activités connexes.

Novembre 2018, Accra (Ghana)

La Task Force sur le football féminin s'est réunie à Accra en marge de la Coupe d'Afrique

des nations féminine Total Ghana 2018 pour amorcer la phase suivante préparatoire à la mise en place de la stratégie du football féminin.

Novembre 2019, Le Caire (Egypte)

Le tout premier atelier de la Task Force sur le football féminin de la CAF s'est tenu au Caire. L'objectif était d'identifier les domaines clés à développer et les mesures à mettre en place pour assurer un avenir fort et dynamique à la croissance du football féminin en Afrique. L'atelier a été animé par une équipe de la Division de football féminin de la FIFA, qui a apporté un soutien considérable à l'autonomisation des femmes dans le football. Les séances de brainstorming ont donné naissance à des domaines et points focaux pour la stratégie de football féminin de la CAF tout en tenant compte des particularités du continent.

La stratégie repose sur cinq piliers principaux, à savoir le développement, les compétitions, le marketing et la promotion, la professionnalisation et le leadership ainsi que l'impact social.

Développement

Accélérer la croissance du football féminin à tous les niveaux, partout en Afrique, en multipliant les opportunités de jeu pour les femmes et les filles et en offrant des possibilités de formation accrues et améliorées pour le personnel technique impliqué dans le football féminin ainsi qu'en reliant les cours de renforcement des capacités aux programmes de développement et compétitions.

Compétitions

Augmenter le nombre de compétitions féminines pour les clubs, en introduisant notamment la Ligue des champions féminine de la CAF, compte tenu du fait que les compétitions sont les plus grands moteurs du développement du football.

Marketing et promotion

Créer une marque de football féminin forte et fédératrice tirant parti des valeurs africaines et ayant un attrait régional et mondial, tout en étant alimentée par l'esprit de famille, de passion et de culture.

Professionnalisation et leadership

Garantir que les efforts en faveur du développement du football féminin sont durables, en collaborant avec les parties prenantes pour professionnaliser les structures entourant le football féminin sur et en dehors du terrain et augmenter le nombre d'administratrices.

Impact social

Tirer parti du pouvoir du football pour créer un impact social positif sur les femmes et les filles africaines. En outre, privilégier l'utilisation du football comme outil pour éduquer les jeunes filles, autonomiser et encourager la participation.

Ce qu'ils ont déclaré...

Abmad Ahmad, président de la CAF

«Aujourd'hui est un jour historique pour le football féminin en Afrique. Le lancement de la stratégie du football féminin de la CAF est conforme à notre engagement à donner de l'espoir aux jeunes du continent et à développer le football féminin à tous les niveaux. Il définit une feuille de route claire pour des actions spécifiques qui révolutionneront le football féminin. Ma gratitude va aux principaux intervenants et experts qui ont participé à l'élaboration de ce document stratégique, qui est le début de nombreuses choses à venir. #ItsTimeItsNow».

Isba Johansen, présidente de la Commission d'organisation du football féminin

«La stratégie intervient à la suite du Symposium sur le football féminin de la CAF tenu en 2018. Nous avons maintenant établi des stratégies et élaboré une feuille de route qui, selon nous, améliorera le développement du football féminin sur le continent dans tous les domaines et à tous les niveaux: leadership, gouvernance, technique, éducation, partenariats stratégiques et base. #ItsTimeItsNow».

Desiree Ellis, entraîneuse principale de l'équipe nationale féminine d'Afrique du Sud

«Je me réjouis de la mise sur pied de la stratégie du football féminin de la CAF qui améliorera certainement le football féminin sur le continent et créera plus d'opportunités de jeu pour les joueuses. Le football évolue et en tant que continent, nous devons suivre le rythme. #ItsTimeItsNow».

Source : cafonline.com

L'intégralité des matchs maintenue grâce au protocole sanitaire de la CAF

Le plan de reprise du jeu, mis en place par la Confédération africaine de football, repose sur un système de dépistage rigoureux, et un effort intense en matière de sûreté et de sécurité. Un effort collaboratif important, à l'échelle du continent, ainsi que de nombreuses formations en ligne ont permis de préparer l'ensemble des acteurs à la reprise de l'activité sportive professionnelle.

Celui-ci a prouvé toute son efficacité puisque l'ensemble des 48 matchs prévus dans le cadre des éliminatoires de la CAN Total Cameroun 2021 ont pu avoir lieu dans des conditions sanitaires optimales.

Cependant, la CAF, dans l'optique de maintenir un haut niveau de performance, dressera un diagnostic de ce premier dispositif dans l'objectif de l'améliorer encore. Ainsi, les autres échéances (CHAN Total Cameroun 2020, compétitions interclubs 2020-2021 et les dernières journées de qualification de la CAN Total Cameroun 2021) pourront également en bénéficier.

«Le protocole mis en place par la CAF est exigeant, et bénéficie de ce qui est appliqué sur notre continent mais aussi dans le monde. Il est essentiel de garantir la sécurité de toutes les personnes concernées, sur et autour du terrain. Surtout durant ces temps difficiles où la pandémie demeure une menace, avec des pays qui font face à une 2e vague. Le football a pu reprendre ses droits sur les stades avec une réussite incroyable : 100 % des matchs prévus», a déclaré le président de la CAF, Ahmad Ahmad.

A ce jour, quatre équipes sont d'ores et déjà qualifiées : l'Algérie, le Sénégal, le Mali et la Tunisie. Quelques chiffres des deux dernières journées :

· 48 matches se sont déroulés pour un total de 105 buts inscrits.

· 4.146 tests Covid-19 ont été effectués, dont seulement 48 se sont révélés positifs, soit 30 joueurs et 18 officiels (moins de 1% des personnes testées).



Tirage au sort de la Botola ce dimanche

Le Comité directeur de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) se réunira samedi 21 novembre 2020 à partir de 13h00 par visioconférence avec la Ligue nationale de football professionnelle (LNFP), la Ligue nationale de football amateur (LNFA), la Ligue nationale de football féminin (LNFF) et la Ligue nationale de football diversifié (LNFD). A l'ordre du jour de cette réunion figurent les

points suivants :

- Le lancement de la saison 2020-2021.
- La situation financière des clubs.
- Le transfert des joueurs.

D'autre part, il sera procédé au tirage au sort de la Botola Pro D1 et la Botola Pro D2 saison 2020-2021 au Complexe Mohammed VI de football de Maâmoura dimanche 22 novembre 2020 à partir de 19h00.

Football à l'ère du Covid-19

L'ambiance n'est plus la même !



Gradins désertés, tribunes abandonnées, rien que l'écho des frappes des joueurs et des consignes des entraîneurs qui font encore du vacarme dans les stades. Voici à quoi ressemblent les matchs de foot à l'ère du coronavirus, où l'irremplaçable joueur numéro 12 n'est plus là.

Covid-19 et mesures de restriction sanitaire obligent, les matchs de football ont repris, mais à huis clos.

Les rencontres footballistiques pré-corona se déroulaient dans une ambiance assez convi-

viale, aussi bien dans les gradins que sur la pelouse, notamment avec les banderoles des ultras ainsi que leurs tifos reflétant leur grande capacité de créativité et leur attachement à leur équipe préférée.

Les joueurs sont loin d'être les seuls acteurs du ballon rond touchés et contrariés par la propagation du Covid-19. Les huis clos a pesé lourd également sur les ultras qui ne peuvent plus encourager leur équipe comme avant et vivre leur passion à fond.

Pour un membre des Winners, le groupe de supporters affilié au Wydad de Casablanca,

ne plus pouvoir accéder aux stades fut très dur, vu que le stade était le lien "avec notre équipe de cœur" et un espace pour renouer avec notre passion et évacuer l'énergie négative.

S'agissant des initiatives lancées par certaines ultras durant la période de l'état d'urgence sanitaire, il a affirmé, dans une déclaration à la MAP, que les ultras du Wydad ont lancé une campagne afin de venir en aide aux personnes âgées ou malades dans les quartiers de Casablanca, en leur livrant de l'alimentation ou des médicaments, faisant part également de l'initiative de collecte de dons qui

a connu un franc succès à l'échelle nationale.

Il a, en outre, estimé qu'il faut continuer à inciter les joueurs à se donner à fond même lors de cette conjoncture exceptionnelle, notamment à travers des vidéos d'encouragement, des communiqués ainsi que des messages de soutien.

Une nouvelle méthode a été envisagée afin de pallier le vide et motiver les joueurs, en créant artificiellement une atmosphère de stade plein, à travers la diffusion durant les matchs de chants de supporters ingrédients indispensables pour assurer un grand spectacle.

Abderrahim Bourkia : *En ces temps de crise sanitaire, les ultras et les supporters sont incapables de vivre à fond leur passion*



Le journaliste, sociologue et responsable de la filière "Sciences politiques et gouvernance" à Mundiapolis, Abderrahim Bourkia, répond aux questions de la MAP sur les effets de l'absence des ultras des stades, dans le cadre des mesures de restriction imposées pour limiter la propagation du coronavirus, ainsi que sur les nouveaux modes pour encourager leurs équipes à distance.

Quelles sont les nouvelles créations des ultras pour supporter leurs équipes à distance ?

En ces temps de crise sanitaire, les ultras et les supporters les plus fervents sont malheureux et incapables de vivre à fond leur passion et endurent une situation inédite et difficile.

Certes, les supporters ne vont plus au

stade, mais ils restent mobilisés derrière leur club via des actions concrètes, soit formulées directement dans des banderoles déployées devant les locaux du club ou une présence dans les réseaux sociaux. Ces espaces sont très prisés par les supporters et les ultras pour suivre les actualités des clubs et surtout faire des commentaires des résultats, des recrutements... Dans le cadre de l'usage des sites et réseaux sociaux, les supporters rentrent en interaction "à distance". D'abord, certains supporters font des montages en vidéo ou en image sur les rivaux, se moquant de leur déboire, et pour les montrer dans des positions insolites, les autres antagonistes ripostent et puis les discussions s'animent et n'en finissent pas. La guerre médiatique des supporters ne s'arrête pas et chaque jour un lot de vidéos et de photos est soumis aux commentaires des usagers de la Toile. L'interaction entre les groupes et les supporters rivaux se prolonge.

Que pensez-vous du volet solidaire

dévoilé par certains ultras à travers la collecte de dons et le lancement des campagnes de solidarité ?

Les ultras ne sont pas déconnectés de ce qui se passe autour d'eux. Ils en font partie et en ces temps difficiles, l'élan de solidarité s'est traduit par des actions concrètes qui montrent l'autre visage des supporters. En effet, les supporters au Maroc, entre autres, ont participé à la collecte de dons en faveur des personnes nécessiteuses et ont distribué des denrées alimentaires aux plus démunis.

Comment le mouvement ultra s'est-il adapté à la nouvelle situation ?

L'activisme ultra s'est déjà bien adapté à la situation. C'est vrai qu'ils sont en "manque" d'être au stade qui est désormais leur vraie place. Cependant, leur mobilisation est toujours de mise dans les discussions entre familles et amis et sur les réseaux sociaux.

Propos recueillis par
Bassma Rayadi
(MAP)

Pour mieux aérer, la solution bricolée d'une école allemande

Aérer pour réduire les risques de transmission du Covid-19, pas si simple en hiver. Une école allemande pense avoir trouvé une alternative ingénieuse et accessible à tous les bricoleurs amateurs.

L'idée: un système "fait maison" pour aspirer les aérosols au-dessus des têtes de chaque élève, testé au lycée IGS Mainz-Brentzenheim, à Mayence (ouest).

"Ça fonctionne comme une hotte de cuisine", explique Frank Helleis, scientifique et mari d'une professeure de l'école, dans la salle de classe équipée de son invention.

Avec cette installation, la salle de classe prend presque des allures de navette spéciale : au-dessus de chaque table pend une parabole en plastique. Elle capte l'air chaud expiré par les élèves, qui monte au-dessus des têtes. D'étroits tuyaux le conduisent, avec d'éventuels aérosols dangereux, dans un grand tube principal.

De là, un ventilateur relié à une fenêtre expulse le tout à l'extérieur. De l'air frais peut entrer par une deuxième fenêtre entrouverte.

De premières mesures effectuées par le prestigieux institut Max Planck de chimie, où travaille M. Helleis, ont montré que le système pouvait débarrasser la salle de classe de plus de 90% des aérosols, soit autant que les filtres les plus performants et onéreux du marché.



Mais contrairement à ces machines, l'installation de M. Helleis est entièrement faite de pièces disponibles dans des magasins de bricolage et ne coûte que 200 euros.

Mieux encore: une poignée d'enseignants et de parents l'ont assemblée en une matinée.

Les plans sont désormais disponibles pour tous sur le site de l'institut Max Planck.

L'innovation arrive à temps: les premiers frimas sont là tandis que les chiffres des nouvelles contaminations battent des records en Allemagne. Le pays a fermé restaurants, bars et lieux de loisir jusqu'à la fin du mois, mais les écoles restent ouvertes.

Avec les règles de distanciation physique et le port du masque, l'aération régulière des espaces fermés est l'un des mantras du gouvernement.

La chancelière Angela Merkel elle-même rappelle régulièrement à ses concitoyens d'ouvrir les fenêtres.

Comme Sophia Wetting, 18 ans, certains élèves gardent donc un pull supplémentaire dans leurs casiers. Masquée comme ses camarades et enseignants, elle trouve les cours dans la salle au système futuriste "bien plus agréables" qu'ailleurs.

M. Helleis a déjà reçu quelque 3.000 demandes d'information pour son invention et s'attend à la voir se multiplier dans d'autres écoles. Des

entreprises s'y intéressent également. L'inspiration est venue d'une idée simple. "On s'est dit: la chose qu'on peut faire, c'est mettre les salétés dehors", se rappelle le scientifique.

Roland Wollowski, le directeur du lycée — situé à cinq minutes du siège de l'entreprise BioNTech, qui développe le vaccin le plus avancé contre la Covid-19 — a immédiatement donné son accord.

L'agence allemande pour l'environnement recommande aux écoles toutes les 20 minutes pour réduire le risque de contamination par aérosols.

Mais les 40.000 écoles du pays

ne sont pas toutes dotées d'une architecture le permettant. Et l'installation de purificateurs d'air reste une option complexe et coûteuse dans un marché qui a explosé avec la pandémie.

"Nous sommes inondés" par des entreprises proposant leurs produits, explique Heinz-Peter Meidinger, président de la fédération nationale des enseignants.

Le prix d'un appareil: entre 1.500 et 6.000 euros.

Sur les seize Länder allemands, six ont prévu des fonds pour financer des installations améliorant l'aération.

En Bavière, le gouvernement régional a dégagé une enveloppe de 50 millions d'euros. Une partie devrait être utilisée pour des outils peu évolués, qui mesurent la concentration de CO2 et informent les enseignants qu'il est temps d'ouvrir les fenêtres.

Des purificateurs d'air portables, même équipés de filtres performants, n'empêchent pas le CO2, responsable de fatigue et maux de tête, de s'accumuler, relève M. Helleis — en plus d'être plus chers et bruyants que son invention.

À l'IGS Mainz-Brentzenheim de M. Wollowski, parents, enseignants et élèves en installeront dans toutes les salles dans les prochaines semaines.

"Tout le monde est très motivé", se réjouit le directeur.

Pommes de terre Hasselback

Ingrédients : 4 Personnes

4 pommes de terre
4 gousses d'ail
huile d'olive
beurre
herbes (thym, basilic)
sel, poivre

Préparation :

1. Préchauffez le four th.7 (210°C).
2. Lavez les pommes de terre.

3. Utilisez 2 piques à brochettes pour couper la pomme de terre.

4. Pour ce faire, piquez les piques à brochette au milieu de la pomme de terre et coupez-la en lamelles, ainsi vous ne couperez que la moitié.

5. Coupez les gousses d'ail et insérez des morceaux entre chaque lamelle.

6. Disposez les pommes de terre dans un plat allant au four.

7. Coupez des petits morceaux de beurre et intercalez-les dans chaque pomme de terre.

8. Parsemez le tout d'huile d'olive, d'herbes et de gros sel marin.

9. Enfouissez pendant 40 min.



Ce qui arrive à notre corps quand on arrête de faire du sport



Cette année a été des plus chaotiques. Celles et ceux qui suivaient une routine sportive régulière en salle de sport ont fait les frais des fermetures liées à la pandémie de coronavirus. Nous voilà des semaines durant cloîtrés à la maison. Bien sûr, la possibilité de courir et le sport à la maison ne sont pas exclus, mais le manque d'exercice est certain. Si l'on est un ou une sportive régulière, l'arrêt d'une activité physique se mesure à bien des niveaux.

Dès le cinquième jour environ, les effets se font ressentir explique un professeur en physiologie interrogé par Vogue UK. Au-delà de l'aspect corporel, c'est en premier lieu la

qualité du sommeil qui peut être impactée : «L'activité physique augmente le temps passé dans le sommeil profond, la phase de sommeil la plus réparatrice physiquement», souligne une experte. Cette phase de sommeil est essentielle à la santé et au bien-être général. Ainsi, cela explique pourquoi le manque d'activité physique peut engendrer des coups de mou, une humeur en berne mais aussi du stress et de l'anxiété. Autre cause : l'absence d'endorphines sécrétées par le sport. «Lorsque que vous arrêtez de vous entraîner, vous pouvez manquer de ces antidépresseurs naturels», selon des études dont les données sont rapportées par le magazine.